

ECHOS du COTA

EFFETS ET IMPACT DU DEVELOPPEMENT? [2ÈME PARTIE]

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1000 BRUXELLES 1
1/1836

BUREAU DE DEPOT
BRUXELLES 1



#107

bulletin trimestriel d'information du COTA asbl

ISSN : 0773-5510 | COTA asbl 7, rue de la Révolution 1000 Bruxelles | N°107 • trimestriel • Juin 2005 / 3€

EDITEUR RESPONSABLE COLETTE ACHEROY
7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES BELGIQUE

RÉDACTION STEPHANE BOULCH
[STEPHANE.BOULCH@COTA.BE]

GESTION DES ABONNEMENTS ROSE MARTINEZ
[ROSE.MARTINEZ@COTA.BE]

GRAPHISME FREDERIC PIRON
[FREDERIC.PIRON@COTA.BE]

PHOTO COUVERTURE PENNY TWEEDIE / PANOS PICT.

FORMULES D'ABONNEMENT

ANNUEL : 10 € [4 NUMEROS]

ANNUEL PARRAINÉ : 7 € [4 NUMEROS]

PRIX AU NUMERO : 3 €

POUR LES ÉCHANGES DE PUBLICATIONS, VEUILLEZ
CONTACTER LA RÉDACTION

COORDONÉES BANCAIRES

DEXIA BD PACHECO 1000 BRUXELLES
SWIFT-BIC : GKCCBEBB // IBAN : BE730682 1270 4960 //
068-2127049-60

*POUR LE PAYEMENT À L'ÉTRANGER, NE PAS ENVOYER DE
CHÈQUE, MAIS UTILISER LE MANDAT POSTAL INTERNA-
TIONAL OU LE VIREMENT DE COMPTE À COMPTE (FRAIS À
VOTRE CHARGE)*

COTA ASBL

7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES BELGIQUE
TÉL. : 00 32 [0]2 218 18 96
FAX. : 00 32 [0]2 223 14 95
INFO@COTA.BE // WWW.COTA.BE

Démocratiser l'impact.

Dans la foulée des réflexions du séminaire de Paris (12/2004), commandité par le ministère français des Affaires étrangères, nous avons consacré le numéro de mars des ECHOS DU COTA aux enjeux politiques et techniques de la notion d'impact. Mais il y a loin entre la théorie et la pratique.

Mettre l'impact au cœur du développement conduit à un recentrage des pôles de décisions en faveur du Sud, à la coresponsabilisation des acteurs publics et privés, à l'apprentissage collectif ; la notion invite à davantage privilégier l'expérimentation sur la prescription, à construire des démarches stratégiques processuelles, en adaptant et en réorientant progressivement les actions en fonction des contextes et des acteurs en place...

En pratique, ceci en appelle à des changements profonds de "culture" du développement. Sans ces changements, introduire la notion d'impact au cœur du processus de coopération aurait pour conséquence de compliquer les relations entre acteurs et d'une façon générale, la gestion même des interventions. Des procédures administratives et technocratiques de plus en plus exigeantes déséquilibrent en effet déjà les relations de partenariat, empêchent les ajustements nécessaires et neutralisent la concertation. Dans cette logique, certains en arriveraient même à considérer l'appréhension de l'impact (et son obtention ?) comme un luxe accessible seulement aux intervenants capables de mobiliser des fonds et des

ressources humaines nombreuses et hyperqualifiées.

Or, ainsi que le démontrent certains exemples relayés dans les pages suivantes, il n'est pas forcément nécessaire de déployer une machinerie lourde et coûteuse pour apprécier les effets et les incidences d'une action. Il en ressort que l'important tient beaucoup à la qualité du dialogue qu'on est capable d'instaurer entre tous les acteurs concernés. Derrière cette apparente banalité se cache des besoins naissants, notamment en termes de nouveaux métiers d'intermédiation, de facilitation, d'animation à la citoyenneté, pour lesquels les ONG présentent un certain nombre d'atouts ...

→ sommaire

- 3 **IMPACT - CONCEPT ET MÉTHODES: APPLICATIONS AUX ACTIONS DES ONG DANS LE SUD** (ST. FOLKE)
- 9 **COMMENT ET POURQUOI APPRÉCIER L'IMPACT PAR LES EFFETS? QUELQUES ÉCLAIRAGES...** (M. TOTTÉ, L. DEFRISE)
- 15 **IMPACTS DES PARTENARIATS DE DÉVELOPPEMENT NORD-SUD: PERSPECTIVES D'UNE ONG DU SUD** (S. PREMCHANDER)
- 19 **LE SUIVI-ÉVALUATION POUR PILOTER LES PROCESSUS D'INTERVENTION ET DÉVELOPPER LES APPRENTISSAGES** (PH. LAVIGNE DELVILLE, D. NEU)
- 23 **SUIVI ET ÉVALUATION DU TRAVAIL DE PLAIDOYER** (J. CHAPMAN)
- 27 **CHRONIQUE DE LIVRES**
- 31 **FORMATIONS - ÉVÈNEMENTS**
- 32 **ON NOUS INFORME**
- 34 **OFFRES D'EMPLOI**
- 35 **APPEL À CONTRIBUTIONS**
- 35 **PUBLICATIONS RÉCENTES / SITE INTERNET**

ECHOS DU COTA est un trimestriel d'information qui suggère et analyse des alternatives technologiques et des savoir-faire pour susciter la réflexion, inspirer des expériences, lancer des débats, influencer des projets de développement.



Le **COTA** est une ONG de coopération au développement reconnue par la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD), active dans l'éducation et l'offre de services aux acteurs de la coopération : information, documentation, appui méthodologique, études-recherches, identification et évaluation d'interventions.

Le **COTA** est spécialisé dans les technologies et les méthodologies du développement.

→ IMPACT - CONCEPT ET MÉTHODES : APPLICATIONS AUX ACTIONS DES ONG DANS LE SUD*

Steen Folke**

En 1997, une étude sur l'évaluation produite par un groupe d'experts OCDE/CAD¹ révélait que les ONG connaissaient peu l'impact des actions dans lesquelles elles étaient impliquées au Sud. A l'époque, les bailleurs de fonds, bilatéraux et multilatéraux, ne fournissaient pas davantage d'information sur l'impact de leurs projets et programmes. Il apparaissait nettement nécessaire d'améliorer les pratiques de suivi et d'évaluation (SE) en se concentrant sur les impacts plutôt que sur les seuls résultats ou conséquences...

ciaires visés ? De quelle façon a-t-elle amélioré la qualité de vie des démunis ou contribué à un changement social ? Les résultats immédiats de l'intervention ont-ils été durables ou se sont-ils évanouis après l'achèvement de l'intervention ?

L'impact peut être environnemental, technologique, économique, social, culturel et politique. L'impact sur la discrimination entre les sexes ou l'impact institutionnel sont des sous-catégories importantes. L'impact peut être observé au niveau de l'individu, du groupe ou d'une société plus large (locale ou nationale).

Il est souvent défini par les changements durables observables à long terme provoqués par une intervention donnée³. Il est



PHOTO : COTA

En 1998-99, il m'a été offert de coordonner une étude approfondie sur les activités des ONG danoises dans le Sud. Cette étude concernait principalement l'évaluation du travail au Nicaragua, en Tanzanie et au Bangladesh². Si sa conclusion pointait un certain nombre de points forts (l'accent mis sur la pauvreté, la solidité des partenariats et la fourniture de services de base), du côté des points faibles, elle remarquait l'absence de pratiques réellement participatives, le fait que des interventions étaient trop localisées sans liens avec le niveau macro, la faiblesse de systèmes SE qui ne couvraient pratiquement pas l'impact. Il y a fort à parier que les faiblesses relevées dans les méthodes de SE ne soient pas une spécificité danoise...

IMPACT : LE CONCEPT

S'interroger sur l'impact d'une intervention donnée revient à se demander : qu'est-ce qui est sorti de tout ça ? Des questions plus précises peuvent encore être posées : *l'intervention a-t-elle vraiment marqué une différence dans la vie des bénéfici-*

ependant plus pertinent de considérer l'impact comme quelque chose qui se produit à partir du premier jour de conception d'une intervention et qui se développe avec le temps. La meilleure façon de conceptualiser et d'étudier l'impact dépendra bien sûr de l'intervention et de son contexte. Les projets dont le but premier concerne des bénéfices matériels (production ou fourniture de services) doivent être

* Cet article s'inspire du programme de recherche coordonné par l'auteur au Département de Recherche du Développement de l'Institut Danois d'Etudes Internationales (IDEI). Ce programme de quatre ans (2001-04) s'intitule "Impact de l'aide : interventions de développement et processus sociétaux" (AID).

** IDEI

1 Kruse, Stein-Erik, 1997, Searching for Impact and Methods: NGO Evaluation Synthesis Study, Vol. 1, Main Report. A Report for the OECD/DAC Expert Group on Evaluation. Ministry of Foreign Affairs, Helsinki.

2 Danida, 1999, The Danish NGO Impact Study, Overview Report. Ministry of Foreign Affairs, Copenhagen.

3 par exemple dans : Oakley, Peter, Brian Pratt & Andrew Clayton, 1998, Outcomes and Impact: Evaluating Change in Social Development. INTRAC, Oxford, p. 33.

considérés selon une approche différente que les projets dont l'objectif principal est le renforcement des capacités ou la responsabilisation.

Les évaluations d'impact traitent souvent exclusivement des objectifs (immédiats, intermédiaires et de développement) du projet (ou programme) - c'est-à-dire des impacts visés, mais il est tout aussi important de traiter les *conséquences non recherchées (et inattendues)* des interventions de développement.

J'aurais donc tendance à approuver la définition simple donnée par le projet de recherche Oxfam/Novib : "l'évaluation d'impact est l'analyse systématique des changements durables et importants - positifs ou négatifs, voulus ou non - de la vie des gens entraînés par une action donnée ou une série d'actions"⁴. Je retiendrai également une définition plus élaborée selon laquelle "l'évaluation d'impact se rapporte à une évaluation de la façon dont les interventions de développement entraînent des changements durables des conditions de vie et du comportement des bénéficiaires, de l'ampleur de ces changements et de leurs effets différentiels sur les femmes et les hommes. L'évaluation d'impact se rapporte aussi à une évaluation de la façon dont les interventions de développement influencent la situation socio-économique et politique d'une société et de l'ampleur de cette influence. De plus, l'évaluation se rapporte à la compréhension, à l'analyse et à l'explication des processus et problèmes qui contribuent à provoquer le changement. Elle implique une compréhension des perspectives et des attentes des différentes parties prenantes et prend en compte le contexte socio-économique et politique dans lequel les interventions de développement se déroulent."⁵

Cette dernière définition présente l'avantage de considérer l'impact dans un sens large qui tient compte des différences entre les sexes et les perspectives des parties prenantes. Elle prend également en considération un contexte socio-économique et politique plus large et met l'accent sur les processus de changement. Elle ne souligne cependant pas le rôle des institutions (crucial dans les processus de développement et important du point de vue de l'impact de l'aide). En outre, je ne pense pas que les changements doivent forcément être durables pour être significatifs.

INTERVENTION, CONTEXTE, PROCESSUS ET IMPACT

On a tendance à considérer la réussite ou l'échec des interventions de développement comme largement déterminés par des facteurs technocratiques tels que l'identification soigneuse des besoins, la planification rationnelle, la mise en œuvre professionnelle (participative ou autre) avec un suivi et une évaluation, etc. Tous ces facteurs jouent bien sûr un rôle important. Il est cependant essentiel que les études d'impact ne considèrent pas les problèmes structurels et sociopolitiques liés au pouvoir comme des problèmes techniques qu'il est possible de régler par un artifice de gestion. Les études d'impact de l'aide doivent toujours se fonder sur un principe suivant lequel l'impact est le résultat d'une interaction complexe entre l'intervention et son contexte. Les projets et programmes sont mis en œuvre dans un contexte sociétal (et naturel) dont l'importance est cruciale pour les conséquences et l'impact. Il est clair que les interventions, loin d'être des agents neutres du "développement" sont intriquées dans des processus sociétaux complexes et peuvent, par conséquent, être fortement politisées. Selon Norman Long, le concept d'*intervention* doit lui-même être perçu comme un "processus en cours qui se construit et

se négocie socialement" plutôt que comme "l'exécution d'un plan d'action déjà arrêté dont les conséquences sont attendues"⁶. L'analyse doit se concentrer sur la pratique d'intervention plutôt que sur le modèle d'intervention.

Les interventions financées par les bailleurs peuvent être considérées comme un sous-ensemble des interventions de développement en général, qui pour la plupart sont financées par l'Etat et mises en œuvre par les organes gouvernementaux à différents niveaux. D'autres interventions de développement sont réalisées par des ONG avec ou sans financement du gouvernement ou de bailleurs étrangers. Des organisations communautaires de base (OBC) peuvent également intervenir, de différentes façons, dans le processus de développement. Toutes les interventions doivent être appréhendées dans leur contexte social, culturel, économique et politique.

Le développement n'est pas prioritairement provoqué par des interventions planifiées mais par les efforts des gens, agissant en tant qu'individus, de ménages ou de groupes, dans leur propre intérêt et/ou dans l'intérêt d'une communauté plus large. Au cœur de ce phénomène, il y a les efforts des gens pour se défendre, reproduire et améliorer leurs *moyens de subsistance*. Leur aptitude à agir dépend à l'évidence de leurs *capacités*, qui se définissent individuellement et socialement. La situation des individus, des ménages et des groupes dans la communauté et la société (classe, ethnie, religion, culture) exerce une influence primordiale sur ces capacités et, donc, sur les conséquences de leurs efforts.

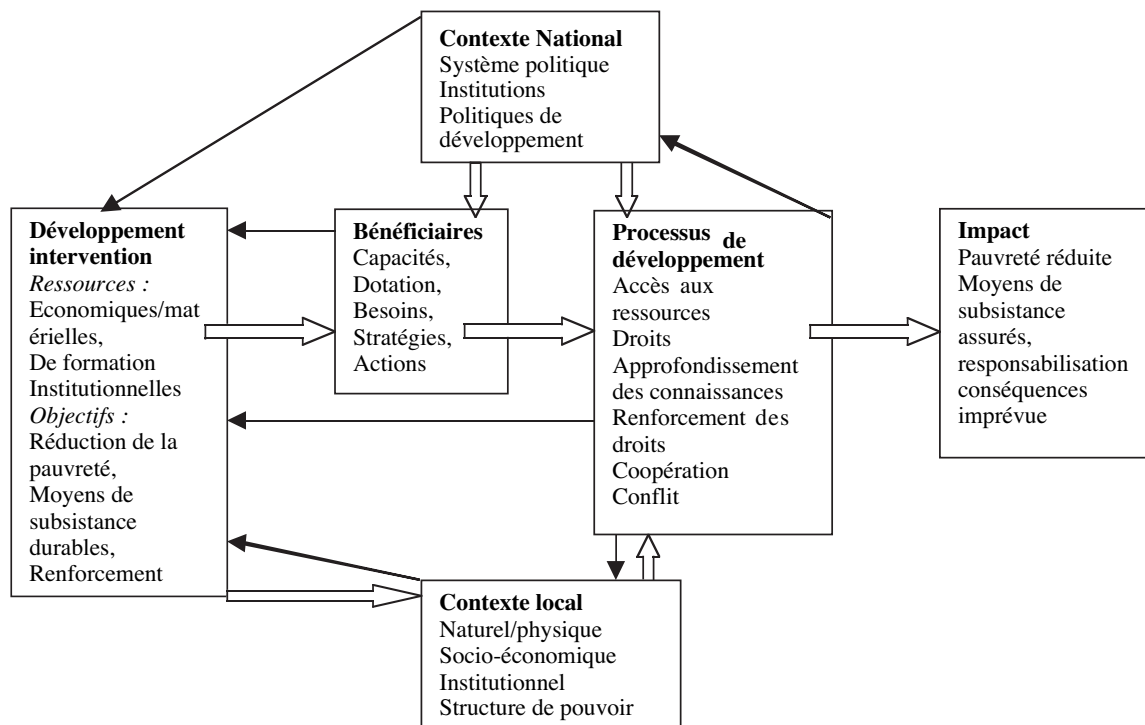
UN MODÈLE DES RELATIONS ENTRE INTERVENTION, CONTEXTE, PROCESSUS ET IMPACT DE DÉVELOPPEMENT

Le schéma ci-dessous illustre le processus engendré par une intervention de développement "typique" avec sa combinaison de ressources et d'objectifs. L'impact d'une telle intervention est le résultat d'un processus de développement complexe centré sur les actions (ou réponse) des bénéficiaires visés. Ces actions sont conditionnées par le contexte national et local, qui fournit un ensemble d'occasions et de contraintes variables selon les groupes de bénéficiaires, selon le sexe, la situation socio-économique, etc. Une intervention de développement peut chercher à modifier des éléments de ce contexte (institutions ou politiques par ex.) et à bénéficier à un certain groupe cible. Les actions/réponse des bénéficiaires individuels sont influencées par leurs capacités et atouts ainsi que par leur perception des besoins et stratégies nécessaires. Le processus sociétal qui s'ensuit est la conséquence d'une interaction complexe entre les bénéficiaires et les autres - notamment le personnel de projet et les élites au pouvoir - et peut entraîner à la fois une coopération et des conflits. Le processus est tout à la fois influencé par les objectifs et ressources fournis par l'intervention de développement, par les stratégies et les actions des bénéficiaires et par les facteurs favorables et contraignants du contexte local et national. Il est ensuite possible que l'on observe un effet en retour du processus de développement qui peut à son tour influencer les interventions de développement et les

⁴ Roche, Chris, 1999, *Impact Assessment for Development Agencies. Learning to Value Change*. Oxfam, Oxford.

⁵ Hopkins, Raul, 1995, *Impact Assessment: Overview and Methods of Application*. Oxfam and Novib Research Programme on Impact Assessment. Mimeo.

⁶ Long, Norman & Ann, 1992, *Battlefields of Knowledge*. Routledge, London, p.35.



éléments du contexte. Le processus mis en marche par l'intervention de développement entraîne différentes sortes d'impact, voulus et non voulus, à court et à long terme.

Les projets ne se déroulent pas dans une bulle. Ils entrent en interaction avec les autres interventions d'une zone donnée (aide du gouvernement ou des ONG, secteur privé), stimulent ou renforcent certains genres de développement et entrent en contradiction avec d'autres. Le projet lui-même peut favoriser la coopération et le travail d'équipe parmi les gens qui reconnaissent les avantages de la collaboration mais il peut aussi créer des tensions entre bénéficiaires et non-bénéficiaires ou exacerber les conflits entre différents groupes ou factions. Souvent, l'introduction d'un projet dans un lieu donné entraîne des bénéfices pour certains, individus ou groupes, tandis que d'autres sont laissés de côté et peuvent même subir un préjudice. En même temps, la somme considérable de ressources (sociales, politiques, économiques et symboliques) injectée par le projet dans une communauté donnée peut induire les gens à former des groupes stratégiques ou des alliances afin de récupérer une partie des bénéfices escomptés. Ces groupes ou alliances vont, à leur tour, avoir des conséquences sur les *relations sociales* et les *structures de pouvoir de la région*.

MÉTHODES D'ÉTUDE DE L'IMPACT DE L'AIDE

Concrètement, l'étude des interventions peut recourir à toute une série de méthodes. A une extrémité de la palette, l'étude en profondeur s'appuie sur un travail de terrain intensif dans un lieu donné et utilise différentes méthodes, notamment l'observation participative et les entretiens approfondis combinés à l'analyse interprétative. A l'autre extrémité de la palette, l'enquête sociologique porte sur un échantillon de bénéficiaires et s'appuie sur des entretiens menés à l'aide d'un questionnaire standard et d'une analyse statistique. La première approche met l'accent sur l'approfondissement et les aspects *qualitatifs* mais il peut être difficile de généraliser à partir de cette

base. La seconde donne la priorité à l'étendue de la couverture et aux aspects *quantitatifs* mais peut rester assez superficielle. Aussi bien la méthode quantitative que la méthode qualitative peuvent être intéressantes et de fait, il est souvent utile de les combiner. Dans tous les cas, la méthode utilisée doit être déterminée en fonction de l'intervention et du contexte concernés.

Dans les analyses d'impact, il est important d'essayer d'évaluer la relation entre, d'une part, l'étendue et la profondeur de l'impact et, d'autre part, les ressources investies dans l'intervention. Ces aspects sont cependant difficiles à quantifier avec exactitude et ne se laissent pas facilement réduire à une simple analyse *bénéfice/coût*. Les bénéfices (ou impact) peuvent concerner les effets combinés d'un éventail de résultats et conséquences, dont certains sont matériels, tandis que d'autres peuvent prendre la forme de formations, de création d'institutions, de sensibilisation, etc. Il n'est pas facile d'essayer de quantifier les bénéfices plus "immatériels".

Certains impacts se produisent en cours d'exécution du projet. Ils peuvent être ou ne pas être éphémères, tandis que d'autres ne se manifestent que sur le long terme. D'où la nécessité de prendre en compte la dimension temporelle des projets. De même, la dimension spatiale est importante. Les interventions localisées peuvent produire des conséquences imprévues ailleurs. Les bénéfices pour un certain groupe peuvent être compensés par des conséquences imprévues sur un autre groupe, vivant peut-être dans une zone voisine. C'est par exemple le cas lorsque des activités génératrices de revenus aidées par un projet viennent concurrencer un autre groupe déjà engagé dans une activité similaire. Les projets peuvent aussi avoir un impact positif en dehors du "groupe cible" immédiat, par exemple lorsque d'autres personnes, ONG ou gouvernements essaient de reproduire des interventions réussies.

Souligner ces difficultés ne revient pas à dire qu'il est impossible de dire quoi que ce soit de sensé sur la relation entre les coûts engagés et les effets obtenus. Dans certains cas, il sera possible de comparer un projet donné et les bénéfices qu'en

retire le "groupe cible" immédiat avec les coûts et les bénéfiques de projets similaires dans des zones voisines (par exemple, en calculant les coûts, voire les bénéfiques, par bénéficiaire). Il sera souvent possible d'évaluer ce qui a été accompli en fonction des coûts engagés, au moins en termes de grandeur. Cette analyse peut aussi mener à considérer des utilisations différentes de l'argent et des ressources.

Un autre problème lié à cette question est soulevé par de nombreux bénéficiaires potentiels de programmes et projets de développement : quels bénéfices tangibles vont arriver jusqu'à nous – par rapport aux coûts consacrés à la mise en place de mécanismes élaborés et sophistiqués de fourniture de l'aide (salaires du personnel, honoraires des consultants, billets d'avion, coûts des véhicules, frais généraux, etc.) ? S'il n'est pas facile de répondre à cette question, il est pertinent d'essayer d'évaluer la part des dépenses totales qui atteint les bénéficiaires d'une façon plus directe, sous la forme d'argent, d'apports matériels, de formation ou d'autres services directs. Un des problèmes méthodologiques importants posés par les études d'impact de l'aide est le *problème de l'attribution*. On peut constater que des événements se produisent, qu'un apport est fourni et que des effets sont produits et observer que des changements importants interviennent, déterminer dans quelle mesure ces changements sont bien le résultat de l'intervention restera toujours une question d'interprétation ou même de conjecture. Il y a toujours d'autres facteurs en jeu, d'autres interventions dans la même région par exemple. L'impact dépend aussi énormément de la façon dont le "groupe cible" répond au projet (ce qui dépend encore d'une variété de facteurs psychologiques, sociaux...). Il n'est donc pas facile d'établir une relation directe de cause à effet. Il nous semble d'ailleurs qu'il n'est pas défendable d'envisager l'impact produit comme une simple relation de cause à effet. Un autre problème connexe est celui du *contre-factuel*, c'est-à-dire de ce qui se serait passé si l'une ou l'autre intervention n'avait pas été mise en œuvre. Evidemment, cette question relève plutôt de la spéculation mais il est important de prendre conscience du fait qu'il y a aussi des évolutions qui ne sont pas causées par les projets !



PHOTO : COTA

LES ÉVALUATIONS D'EFFET CLASSIQUES

Elles sont, implicitement ou explicitement, fondées sur une épistémologie positive et s'inspirent des sciences naturelles et médicales. En général, elles consistent en une enquête quasi expérimentale qui vise à fournir une explication objective de la relation entre intervention et effet. Cette démarche implique des hypothèses *ceteris paribus* (toutes choses étant égales par

ailleurs) pour que l'effet de l'intervention étudiée puisse être isolé. Deux approches principales sont applicables aux études d'impact des interventions de développement : dans une étude avant/après, la situation de la zone du projet avant commencement (base de référence) est comparée à la situation après achèvement du projet. La comparaison des deux situations, et en particulier les changements intervenus en rapport avec les objectifs du projet, forment alors la base d'une estimation des effets. Dans les cas où il n'a pas été établi de base de référence, il est possible de procéder à une étude *avec/sans*. Cette approche consiste en une comparaison entre le groupe cible du projet et *un groupe de contrôle*, qui ressemble aussi fidèlement que possible au groupe cible, la seule différence entre les deux groupes étant que le premier a été impliqué dans le projet et pas le second (comme dans les expériences médicales). Les évaluations d'effets ont l'avantage de viser à l'évaluation objective des effets dans un cadre méthodologique rigoureux. Elle pose néanmoins des problèmes. Ainsi, toute intervention se déroule dans un *contexte naturel et sociétal* et c'est l'interaction entre l'intervention et le contexte qui détermine les conséquences ou effets. On sait que des interventions similaires peuvent avoir des effets différents dans des contextes différents. Pour l'approche *avec/sans*, le problème est de trouver un groupe de contrôle qui ressemble suffisamment au groupe cible. Dans les projets de développement rural, les villages proches de ceux impliqués dans le projet présentent généralement une série de caractéristiques différentes. Même avec l'approche *avant/après*, d'autres facteurs et les conditions de développement général dans la région du projet font que la situation ou le contexte à l'achèvement du projet n'est plus semblable à la situation de départ, indépendamment des effets du projet.

L'ÉVALUATION D'IMPACT PARTICIPATIVE

Celle-ci s'inscrit dans une tendance plus large qui a introduit les méthodes participatives à tous les niveaux du cycle du projet d'assistance au développement. L'implication du groupe cible à toutes les phases du cycle du projet est considérée comme une condition préalable à la réussite des projets. On sait cependant que, dans ce domaine, l'écart est grand entre discours et réalité. En l'occurrence, le nombre des évaluations d'impact véritablement participatives est limité. Elles sont généralement fondées sur des études effectuées ou animées par des consultants externes appliquant un éventail de techniques participatives.

L'intérêt de ces études est qu'elles se concentrent sur les avis des bénéficiaires visés qui sont supposés savoir mieux que quiconque si le projet leur a été bénéfique et de quelle façon. Leur principale faiblesse réside dans le fait que ces avis sont subjectifs et donc difficiles à établir et à globaliser, notamment parce que les opinions que les gens expriment ne sont pas nécessairement le reflet de leurs véritables avis (si, par exemple, ils pensent que certaines réponses vont satisfaire le donateur et/ou permettre d'obtenir davantage d'aide). De telles évaluations ont-elles une valeur intrinsèque ou doivent-elles être suivies d'estimations plus objectives effectuées par des analystes indépendants ?

LES ÉTUDES D'IMPACT PLUS LARGES (PLUS APPROFONDIES)

Ces dernières appartiennent à une catégorie hétérogène d'études reposant sur la recherche et un important travail de

terrain. Les approches précédentes présentent l'inconvénient de se concentrer entièrement sur l'intervention en sous-estimant le contexte sociétal (et naturel). Leur angle d'attaque est souvent réduit à l'impact lié aux objectifs officiels du projet. Les études d'impact plus large, en revanche, mettent l'accent sur l'analyse de contexte et considèrent une intervention donnée comme un facteur parmi d'autres. Ces études peuvent révéler et mettre en lumière des *conséquences imprévues*. Il n'existe pas de recette universelle pour les études d'impact élargies, mais elles doivent être contextualisées et individualisées de manière à mettre au jour la relation entre contexte, intervention, processus de développement et impact.

EVALUATION D'IMPACT EN RELATION AVEC LES ACTIONS DES ONG AU SUD

Ces dernières années, la plupart des bailleurs officiels sont progressivement passés de l'aide par projets à des approches sectorielles. Les aides sont davantage budgétaires. Dans le même temps, les ONG se sont détournées des projets localisés en faveur de partenariats. De la fourniture (exclusive) de services, elles ont évolué vers le renforcement des capacités et le travail de plaidoyer.

A l'heure actuelle, même si certaines ONG de développement européennes continuent à gérer directement des projets et programmes, la tendance est au partenariat avec le Sud, par l'intermédiaire d'ONG ou d'OBC. Leur appui à ces partenaires peut prendre différentes formes, aide matérielle directe (argent ou équipement), assistance de long terme en personnel (bénévole, travailleurs de développement), assistance technique de consultants (renforcement des capacités et plaidoyer par ex.). Les actions des ONG et OBC locales portent cependant sur des intérêts communautaires plus larges. Elles mettent souvent l'accent sur la réduction de la pauvreté et la responsabilisation. Ces actions peuvent comprendre des éléments de fourniture de services, quelques fois couplées à un travail de plaidoyer. Quand on parle de l'impact des actions des ONG de développement européennes au Sud il peut s'agir de :

- 1) l'impact direct sur les bénéficiaires dans les cas où les ONG européennes mettent en œuvre des projets ou programmes
- 2) l'impact sur les ONG/OBC du Sud dans les partenariats, généralement par le développement des capacités et d'autres moyens (politiques par ex.) de renforcer l'action des partenaires
- 3) l'impact indirect sur les bénéficiaires des partenaires renforcés (impact dérivé).

L'ÉTUDE EN PROFONDEUR, CONTEXTUALISÉE ET INDIVIDUALISÉE D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Il est parfois nécessaire d'effectuer des études d'impact plus importantes sur les bénéficiaires visés afin de s'assurer que l'aide des ONG européennes fait effectivement une différence. Dans le cadre d'une étude portant sur un projet de petites exploitations horticoles au Bangladesh mis en œuvre par CARE-Bangladesh et financé par CARE-Danemark⁷, j'ai mis au point une méthodologie pour "L'étude en profondeur, contextualisée et individualisée d'un projet de développement". La méthode était adaptée à chaque intervention et comprenait une étude du contexte naturel et sociétal de mise en œuvre. Celle-ci était approfondie puisqu'elle incluait deux mois de travail de terrain intensif pour deux chercheurs et leurs deux assistants. Nous avons utilisé une série de méthodes quantita-

tives et qualitatives différentes afin de cerner l'impact différentiel du projet sur différents groupes et individus (pauvres/moins pauvres, hommes/femmes, hindous/musulmans, etc.). L'expérience acquise sur la base de cette étude ainsi que d'autres études d'impact utilisant une méthodologie similaire montre que la combinaison d'un éventail de méthodes quantitatives et qualitatives est fructueuse.

DES SOLUTIONS MOINS ONÉREUSES



Les ONG ont cependant des ressources limitées et doivent souvent trouver des moyens d'effectuer le suivi et l'évaluation d'impact sur un budget minime. De petits échantillons, soigneusement sélectionnés, de bénéficiaires peuvent être suivis sur une période de temps prolongée afin de trouver comment leur vie change et dans quelle mesure ce changement a un rapport avec l'intervention de l'ONG.

On peut se concentrer sur les changements les plus significatifs⁸; des auto-évaluations orientées vers l'impact peuvent être effectuées à intervalles réguliers avec ou sans l'assistance d'un facilitateur externe; l'approche AFOM (atouts/ faiblesses/ occasions/ menaces, discutée dans les ateliers) s'est souvent avérée utile et est relativement facile à orchestrer.

Des exercices plus exigeants peuvent être effectués à la fin de la phase d'intervention d'une ONG. J'ai récemment participé à une évaluation relativement rapide et rudimentaire des activités en matière d'éducation d'une petite ONG du Bangladesh qui avait reçu l'aide d'une ONG danoise⁹. Une équipe de deux chercheurs et de deux assistants bangladais a travaillé deux semaines sur le terrain. Leurs résultats ont été complétés par une petite enquête à base d'entretiens sur 64 ex-élèves choisis au hasard, une observation (en salle de classe) et des entretiens en profondeur (histoires de vie), combinant ainsi les méthodes quantitatives et qualitatives.

Bien sûr, tout l'arsenal d'approche cadre (Logical Framework Approach -LFA- et son équivalent allemand ZOPP, Ziel Orientierte Program Planung) peut également servir à l'évaluation d'impact. La LFA a l'avantage de préciser à la fois les

⁷ Sultana, Parvin & Steen Folke, 1999, Project Impact at the Local Level – A Study of LIFT-Pathuakali. Bangladesh In-depth Study, The Danish NGO Impact Study. Ministry of Foreign Affairs, Copenhagen.

⁸ Davies, Rick, 1994, An evolutionary approach to facilitating organisational learning: An experiment by the Christian Commission for Development in Bangladesh. <http://www.swan.ac.uk/cds/rd/ccdb.htm>.

⁹ Folke, Steen, Shawkat Ara Hussein & Ahmed Jamal, 2004, Evaluation of Protiggya Parishad's Community School Project, Bejoypur Union, Bangladesh. Department of Development Research, Danish Institute for International Studies, Copenhagen.

objectifs de développement, les objectifs immédiats/ intermédiaires et les indicateurs d'évaluation de la réalisation de ces objectifs. Elle a l'inconvénient d'impliquer une certaine rigidité et l'élaboration d'éléments de planification et de mise en œuvre prévisionnels. Aussi convient-elle moins bien aux interventions des ONG qui privilégient les processus participatifs. Elle risque d'empêcher les ONG de s'engager dans des actions plus innovantes et plus expérimentales qui nécessitent un cadre ouvert et un apprentissage organisationnel.

LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Il est bien plus difficile d'établir l'impact d'un renforcement des capacités que l'impact d'une fourniture de services. Le développement des capacités est en lui-même une entreprise intangible dont les objectifs sont souvent flous et les conséquences difficiles à appréhender. Dans tous les cas, il est difficile d'évaluer les capacités d'une ONG ou OBC à réaliser ses objectifs ainsi que l'évolution de ces capacités à la suite d'une intervention donnée.

L'étude d'impact des ONG danoises comprenait notamment une étude en profondeur du renforcement des capacités des ONG du Nicaragua¹⁰. Elle a été réalisée sur la base d'une méthode appelée "Evaluation rapide des changements organisationnels et institutionnels" qui sépare différents domaines de renforcement des capacités et identifie des instruments d'évaluation des changements dans ces domaines.

Plus récemment, une méthode a été mise au point pour évaluer le développement des capacités dans le cadre de l'aide aux programmes sectoriels de Danida¹¹. Bien qu'elle ait été conçue dans un but différent que pour l'évaluation des interventions des ONG, cette méthodologie souligne l'importance des facteurs contextuels et établit une séparation entre les aspects formels et informels d'une organisation. On en tire une typologie qui fait la distinction entre les interventions ciblant des éléments de systèmes internes et les interventions ciblant des facteurs internes (et parties prenantes). Il est chaque fois possible d'adopter une approche "fonctionnelle" (développement des capacités dans un sens traditionnel) ou une approche essentiellement "politique" (visant à modifier les relations informelles, les rapports de concurrence et de pouvoir). Pour l'évaluation d'impact des ONG qui cherchent de plus en plus à jouer un rôle politique, il est important de tenir compte à la fois des éléments contextuels et politiques du développement des capacités. Boesen & Therkildsen proposent que l'évaluation d'impact en matière de développement des capacités se concentre sur l'évolution du "résultat" de l'organisation, considéré comme l'indicateur le plus approprié de l'impact/ des conséquences de l'intervention. Cette idée peut être intéressante mais d'un certain côté, il s'agit d'une perspective trop limitée et qui pose aussi de sérieux problèmes d'attribution.

CONCLUSIONS

Le présent article a tout à la fois proposé des moyens de suivi et d'évaluation de l'impact des activités des ONG européennes au Sud et discuté les problèmes méthodologiques qu'ils posent. Loin d'être une tâche facile, l'évaluation d'impact est une entreprise pleine de pièges comme ceux tendus par le problème de l'attribution. Pour avoir un sens, les évaluations doivent être adaptées à l'intervention concernée et tenir compte du contexte. Il est nécessaire de s'intéresser aux résultats visés comme aux conséquences imprévues (positives ou négatives).

On obtiendra souvent une appréhension plus complète de l'impact en combinant des méthodes quantitatives et qualitatives. A l'évidence, les études d'impact fondées sur une recherche approfondie sont mieux placées pour cerner la façon dont une intervention donnée affecte les processus complexes de développement sociétal et produit un impact différent sur les bénéficiaires visés. Cependant, en raison de la somme de travail de terrain nécessaire, de telles études sont coûteuses et sont donc bien au-dessus des moyens des ONG européennes (sans parler de celles du Sud). Le suivi et l'évaluation d'impact peuvent cependant être réalisés par des méthodes bien plus simples, en organisant par exemple des ateliers AFOM centrés sur l'impact, en effectuant des exercices d'auto-évaluation parmi les membres du personnel, à l'aide de questionnaires, en utilisant les techniques d'évaluation participative et d'apprentissage, etc. Ce qui est important, c'est que l'accent soit mis non pas tant sur les apports et leurs résultats – et donc sur l'efficacité et l'efficience – mais sur les processus, les conséquences et l'impact. ■■

¹⁰ Herrera, Ruth & Finn Hansen, 1999, Thematic Study of Capacity Building in the Framework of Partnership. Nicaragua In-depth Study, The Danish NGO Impact Study. Ministry of Foreign Affairs, Copenhagen.

¹¹ Boesen, Niels, Peter F. Christensen & Ole Therkildsen, 2002, Capacity Development Evaluation, Step 1: Contributions to an Analytical Framework. Working Paper, Ministry of Foreign Affairs, Copenhagen.

→ COMMENT ET POURQUOI APPRÉCIER L'IMPACT PAR LES EFFETS ?

QUELQUES ÉCLAIRAGES...

Marc Totté* et Laurence Defrise**

Les conditions ne sont pas mûres dans le système actuel de l'aide au développement pour tirer avantage du concept d'impact pour l'ensemble du secteur de la coopération et en premier lieu pour appréhender la qualité des interventions au Sud. Mais il existe une solution élégante qui pourrait permettre de préparer ces conditions ...

De passage au Sénégal pour accompagner la mise en place de dispositifs croisés de suivi du changement entre une ONG belge et ses partenaires (sénégalais, burkinabés, guinéens, capverdiens), une discussion avec les bénéficiaires d'un projet à propos des changements constatés et espérés dans leur situation a attiré notre attention sur un paradoxe intéressant.

Il s'agissait d'un projet d'appui à des maraîchers. Les échanges ont longtemps tourné autour des changements générés par cette activité et sur les difficultés rencontrées (criquets, manque d'intrants et d'équipements motorisés, etc.). Alors que nous arrivions presque au terme de la conversation, une information cruciale est apparue qui n'était pas ressortie des analyses réalisées jusque-là par l'ONG locale, pourtant très "outillée" en matière de dispositifs de suivi. Il ressortait en effet que le conseil rural local avait donné arbitrairement l'ordre aux maraîchers de déménager d'une certaine zone pour qu'un parcours puisse être libéré à cet endroit au profit des éleveurs. Ces derniers auraient, semble-t-il, "acheté" le conseil rural pour qu'il agisse en leur faveur. Pour s'être opposé à cette décision un maraîcher – également animateur local du projet – venait de passer cinq jours de prison, et ce toujours à l'insu de l'ONG...

C'est un fou qui cherche ses clefs, la nuit, sous un lampadaire. A quelqu'un qui cherche à l'aider, et lui demande où il était exactement au moment où il les a perdues, il indique une zone éloignée. Le monsieur s'étonne : "Mais pourquoi diable les cherchez vous ici ?". Le fou de répondre : "Mais parce qu'ici il y a de la lumière, bien sûr !".

enjeux du moment, mais par rapport aux indicateurs de résultats attendus que l'on a posé en début de programme. En référence à la blague du fou racontée plus haut, nous pourrions assimiler ces indicateurs à un "lampadaire" qui ne permet d'éclairer qu'une parcelle figée de l'obscurité que nous avons trop tendance à considérer comme la "réalité" des problèmes "à solutionner".

Ce phénomène est renforcé par une certaine conception de la "chaîne de l'action" et de l'impact : celui-ci est perçu le plus souvent comme l'aboutissement d'un processus linéaire plutôt qu'un processus interactif entre des personnes et entre ces personnes et des contextes¹. Dans cette perspective, ainsi que le montre l'exemple présenté en introduction, les systèmes d'aide induisent des effets contre-intuitifs, c'est-à-dire des effets qui peuvent déboucher sur l'opposé de ce qu'on espère intuitivement en retirer.

La tendance actuelle de ces systèmes est en effet de valoriser "l'information" et la mesure de résultats (plus souvent quantitatifs que qualitatifs) à travers des "standards" d'identification et de suivi (cadre logique, indicateurs "SMART" et "Objectivement Vérifiables"),.

Avec cette logique – qui relève du contrôle, parler d'impact ne risque pas de changer grand chose. Cela revient fondamentalement à charger la barque des interventions au développement de toutes les peines du monde... et de mettre la pression sur les acteurs en développement, plus particulièrement les ONG censées "monter au front", pour soulager ces peines (rapidement et durablement).

Les ONG ne sont cependant pas seulement des victimes. Elles peuvent aussi être complices de cette situation lorsqu'elles conçoivent l'impact de leurs interventions comme allant de soi, tout en reproduisant, parfois, des relations artificielles de partenariat, déterminées soit par des logiques de contrôle administrativo-budgétaires, soit par des représentations idéologiques désincarnées des enjeux et contextes locaux². La représentation (le modèle) devient plus "vraie" que la réalité, celle-ci devant absolument entrer dans les cadres.

TOUJOURS PLUS D'INFORMATION, TOUJOURS MOINS DE COMMUNICATION

Armés de nos outils de suivi de projets/programmes, nous sommes tous un peu schizophrènes : la communication entre partenaires d'un projet ne se fait plus par rapport aux vrais



PHOTO : COTA

DE QUELS CHANGEMENTS PARLE-T-ON QUAND ON PARLE D'IMPACT ?

L'idée de changer la "culture" de la coopération commence à faire son chemin. Mais les inerties sont fortes. Qui, depuis le responsable d'un projet au Sud jusqu'au responsable d'une administration de la coopération (en passant par tous les intermédiaires imaginables), ne s'est pas dit : "Je ferais moins de contrôle quand ils m'auront prouvé qu'ils travaillent comme des gens responsables ?"³. Ce genre de marchandage conduit à des situations bloquées : il inverse de façon pernicieuse l'ordre

* Chargé d'études COTA.

** A réalisé l'étude sur les effets de l'électrification qui est développée ci-dessous en exemple.

1 M.Totté, L'impact des interventions au développement. Pièges et opportunités, les ECHOS DU COTA, n° 106 (mars 2005), p. 3-7.

2 C'est le cas notamment quand la participation locale devient un "absolu" consistant à déterminer l'intervention à partir d'une demande locale non critiquée et non construite dans une représentation angélique de la "communauté" ou de l'organisation.

3 Fr. Kourisky, Du désir au plaisir de changer. Comprendre et provoquer le changement, Dunod, 2004.

chronologiquement efficace qui favorise le changement et alimente la permanence des attitudes reprochées.

Qui, en réaction, n'a pas été tenté d'inverser complètement la tendance et de dire : "laissons faire, c'est avant tout leur problème".

Ce qui est en jeu, derrière cette notion d'impact, c'est fondamentalement la reconnaissance de ce que le développement est le produit d'une **interdépendance** entre le Sud et le Nord ; c'est aussi le résultat d'**interrelations** entre acteurs. Ce qui relève d'un truisme apparaît plus difficile à intégrer lorsqu'il s'agit de penser en termes de **co-responsabilité**, à tous les échelons. La solidarité internationale, d'humanité⁴, se distingue de celle de citoyenneté par le fait que l'exigence de proximité et d'implication à long terme dans les situations locales n'est plus indispensable. Les procédures remplacent et protègent la responsabilité d'avoir à assumer un échec.

Dès lors, faut-il aller vers une co-responsabilité mieux reconvenue ? Mais changer la culture des institutions est typiquement le genre de changement qui ne se décrète pas. "En nous efforçant d'atteindre l'inaccessible, nous rendons impossible ce qui serait réalisable"⁵.

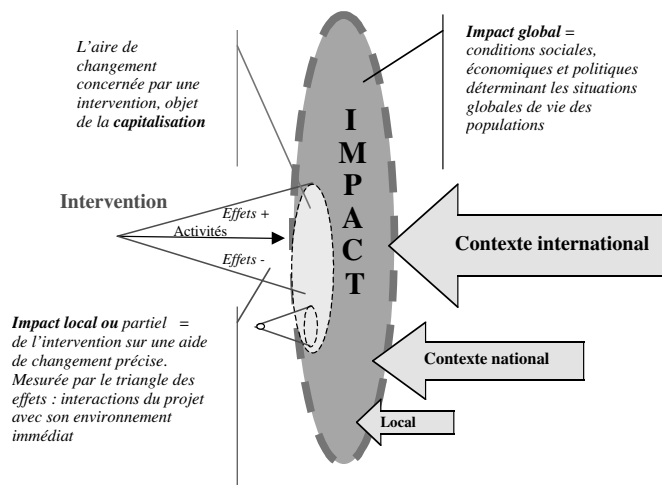
Il nous faut donc avant tout poser des objectifs intermédiaires, plus concrets, en fonction des différents niveaux de changements et de responsabilités qu'interpelle l'exigence d'impact.

RESITUER LES ENJEUX EN FONCTION DES ÉCHELLES (Donne moi une échelle, je te dirais ta problématique...)

Pour pouvoir réellement s'inscrire dans une démarche de co-responsabilisation, aspirant à des changements voulus et durables, il paraît tout d'abord indispensable de distinguer au moins deux niveaux et autant de responsabilités différentes (voir schéma 1) :

- l'**impact global** au niveau d'un pays portant sur les conditions d'amélioration des conditions de vie et de comportement des populations et résultant d'un ensemble de politiques et d'interventions
- l'**impact partiel ou local**, d'une intervention portant le plus souvent, sur une partie de la population, et une partie des conditions de vie et de comportements.

Schéma 1 (Totté M., Hadjaj-Castro H., Enjeux généraux du débat sur le co-financement ONG et sur l'évaluation – capitalisation – appréciation de l'impact - Note de discussion COTA/F3E, 2004 - <http://www.cota.be/cota/php/owl/browse.php?sess=0&expand=1&order=name&sortorder=ASC&parent=3>).



Un troisième niveau, considéré comme intermédiaire peut encore être mis en évidence : celui de l'**impact sectoriel** d'une politique ou d'un ensemble d'interventions dans un secteur donné.

Les réponses doivent être différentes selon ces niveaux.

A l'échelle nationale, la question de l'influence des politiques internationales et nationales sur "l'impact" est centrale. Elle pose la question des institutions et des modes de régulation.

Exemple :

- *Quel sens cela a-t-il de mesurer l'impact d'opérations d'avi-culture dans un pays comme le Cameroun où le manque de régulation aux échelles internationale et nationale conduit à une importation massive de poulets congelés amputant toutes les chances de développement d'une activité locale dans ce secteur ?*

A l'échelle d'une intervention localisée, l'interrogation par l'impact se focalisera plus sur la capacité des acteurs privés et publics à produire des services accessibles et de qualité qui répondent aux difficultés rencontrées au quotidien. La dimension stratégique reste, ici aussi, évidente.

Exemple :

- *Quel sens cela a-t-il de demander des résultats de campagne, si les responsables locaux ne peuvent ou ne veulent assurer l'accessibilité des producteurs aux terres cultivables ?*
- *Comment faire prendre conscience de l'impact du projet sur d'autres catégories d'acteurs ou de population (et vice-versa) ?*

Dans les deux cas, on conçoit combien le dialogue entre acteurs et gouvernants est important.

Si des méthodes restent à inventer, à l'échelon national, pour apprécier l'impact et surtout le mettre en débat entre les différentes composantes de la société, elles ne manquent pas au niveau local mais celles-ci sont très peu utilisées et restent généralement réservées aux universités.

DES RELATIONS PLUS AUTHENTIQUES

C'est à cette échelle locale, que nous voudrions porter le regard dans les lignes qui suivent pour faire part d'une **expérience d'appréciation de l'impact par les effets**. Il s'agit surtout de montrer que se situer au niveau des "effets" permet de nouer un dialogue plus ouvert entre acteurs, partenaires ou bénéficiaires et donc, de créer les conditions d'une meilleure information et communication. Au plan méthodologique, cette expérience s'inspire des démarches socio-anthropologiques d'investigations courtes basées sur des entretiens peu structurés et alternant entretiens individuels et collectifs.⁶

Ces démarches sont basées avant tout sur la recherche d'une relation plus "symétrique" avec l'interlocuteur suivant le principe – si évident et si peu mis en pratique – que de cette relation dépend la qualité de l'information et donc de la communication. Notre expérience en matière d'évaluation de projet nous a fait prendre conscience que, malgré leur simplicité, elles sont rares dans le monde du développement.

⁴ P. Rosanvallon La démocratie inachevée, Gallimard, 2000.

⁵ P. Watslawick cité par Kourilsky, Op Cit.

⁶ Tout en se distinguant cependant des Méthodes Assistées de Recherche Participatives (MARP) dans la mesure surtout où elles évitent les grandes messes communautaires et travaillent à partir de groupes stratégiques et de personnes-ressources.

Bien plus que des recettes méthodologiques, c'est avant tout la reconnaissance de ce principe important qui doit servir de fil conducteur à la lecture des lignes qui suivent : pour éviter que nos indicateurs ne gouvernent nos façons de nous représenter les "réalités", il faut d'abord rechercher des relations un tant soit peu authentiques avec nos interlocuteurs, débarrassées du statut du "bailleur", "porteur de solutions", ou de celui "d'évaluateur". Pour autant, cela ne dispense pas de développer certaines démarches méthodologiques susceptibles de faciliter cette "mise en relation" et de prendre en compte les subjectivités d'interlocuteurs inscrits dans des enjeux locaux.

UN EXEMPLE D'APPRÉCIATION DES EFFETS DE L'ÉLECTRIFICATION D'UNE PETITE VILLE

Une recherche-action a été confiée au COTA par une ONG belge pour mesurer les effets d'une opération d'électrification sur une petite ville du Burkina Faso : Barsalogho. Les objectifs de l'étude étaient de :

- apprécier les effets de cette intervention,
- tester une démarche souple d'appréciation qui pourrait être ensuite reproduite par l'ONG dans le suivi de ses actions.

Les **effets** sont les incidences de l'action sur le milieu physique et humain environnant

Les effets conjuguent résultats de l'action et autres dynamiques ou contraintes provenant du milieu dans lequel se déroule l'action. Avec un peu d'expérience, ils peuvent être esquissés dans le document de projet, mais avec une marge d'incertitude liée aux objectifs propres des populations concernées et des stratégies que celles-ci mettront en œuvre pour y parvenir. Objectifs et stratégies qui, malgré la concertation préalable, ne sont pas obligatoirement les mêmes que ceux du projet. (CIEDEL 1999 Guide Méthodologique L'évaluation d'impact F3E)

L'approche théorique dans laquelle s'inscrit ce travail est bien illustrée par les travaux du CIEDEL (voir encadré ci-contre). Elle est également détaillée dans l'article du GRET publié dans ce numéro. Il s'agit fondamentalement d'articuler les aspects qualitatifs et quantitatifs pour une appréciation qui dépasse les résultats immédiats et qui s'intéresse aux effets sur les conditions de vie des populations.

La démarche proposée reposait sur une articulation de quatre types d'outils :

- Les entretiens libres et semi-structurés,
- Les questionnaires,
- Les études de cas,
- L'observation directe.

Ces outils ont été articulés dans différentes étapes (voir encadré ci-dessous). Il importe de préciser que les questions posées aux interlocuteurs ne sont pas formulées en termes d'impact, d'effets ou de résultats mais que cette distinction est reconstituée *a posteriori* par l'enquêteur.

Les principales étapes commentées de la méthode

1. L'analyse du contexte général

Cette première étape consiste à apprécier rapidement, à partir de quelques entretiens avec des personnes stratégiquement sélectionnées, les enjeux généraux qui "agitent" la localité. Elle doit permettre d'identifier les éventuelles

tensions qui divisent les populations et de "positionner" les principaux protagonistes.

Deux catégories de "groupes stratégiques" peuvent être considérées :

- des "acteurs de changement" (ONG, associations, opérateurs privés, ...)
- des autorités locales qui pèsent dans les décisions (religieuses, traditionnelles, modernes,...)

La difficulté consiste à y repérer des personnes qui portent une analyse suffisamment précise et en même temps détachée des enjeux locaux.

La méthode utilisée avec ces personnes est essentiellement celle d'entretiens assez peu structurés : l'entretien cherche à être suffisamment libre (non exclusivement lié au projet d'électrification à ce stade) pour faire émerger des informations à caractère plus général sur la façon dont s'organise le "vivre ensemble". Les questions-repères sont générales mais doivent tenir compte d'emblée d'un certain nombre de facteurs spécifiques (ici la présence d'un grand centre hospitalier dans une petite ville) :

- Comment vivent les gens ? Quels sont les principaux problèmes spécifiques qu'ils rencontrent ?
- Y a-t-il des clivages sensibles entre habitants ? (Notamment entre les fonctionnaires et les autres ?)
- Sur quoi se fondent ces clivages ?
- Qu'est-ce que l'électricité risque d'apporter comme changements positifs ou négatifs par rapport à ces situations ?

2. Des entretiens plus variés et systématiques sur les effets, articulés à des questionnaires spécifiques et des études de cas

L'un des questionnaires a été utilisé auprès des quinze premiers abonnés et a servi de base à une discussion plus détaillée. Une étude de cas sommaire a ensuite été établie afin d'illustrer les changements perçus par les abonnés après 10 mois d'électrification.

L'autre questionnaire était destiné aux non-électrifiés que l'on a divisés en plusieurs catégories selon la proximité au centre-ville électrifié et au "statut" (commerçants, artisans, cultivateurs, femmes, jeunes...)

On a ainsi déterminé les principales aires de changements observées par les catégories moins directement concernées par le projet. Ceci a permis d'obtenir des données sur les effets indirects et sur les modifications plus générales attribuées au projet.

3. L'analyse des données et leur mise en perspective

Cette étape cherche à établir déjà une première mise en cohérence des observations. Elle cherche "l'intelligence du système", c'est-à-dire, ce qui explique le fonctionnement (ou le dysfonctionnement) du projet ou du programme par rapport à son contexte général. C'est aussi une étape importante où l'on cherche à réorienter les hypothèses de départ et compléter les informations par d'autres méthodes. A ce stade l'observation directe se révèle importante pour vérifier certaines informations :

- les bars sont bien remplis le soir grâce à l'électricité,
- les enfants étudient plus tard le soir grâce aux réverbères,
- l'entente parmi les principaux protagonistes de la mise en œuvre de l'électrification n'est pas aussi évidente qu'on veut bien nous le faire croire,
- les coupures peuvent occasionner des problèmes aux nouveaux équipements,

Cette observation directe est complétée par des entretiens tout à fait libres, dans des cadres informels (doloitières, moments de détente, déplacements en voiture ou en mobylette avec l'un ou l'autre "informateur",...) pour croiser certaines informations ou certaines impressions.

Au-delà de l'intérêt de récolter des informations sur les effets, le but visé lors de cette étape, est aussi de questionner le processus de recherche lui-même. On a donc été attentifs à croiser les réponses des uns et des autres, afin de percevoir les incohérences, déterminer les points sensibles et les zones de non-dits, et tester d'autres méthodes plus fines de récolte de données. On a également systématiquement demandé aux enquêtés leur perception sur la méthode utilisée.

4. Le passage de l'observation à l'élaboration de propositions d'améliorations

Les étapes précédentes vont nécessairement susciter des besoins d'appui et de renforcement. Bien qu'il faille s'assurer d'avoir suffisamment compris les enjeux et leurs déterminants, cette étape est importante non seulement pour "entrer dans l'action" mais peut aussi servir à approfondir certaines interrogations.

Il faut toutefois que cet "engagement" réponde à une sollicitation clairement formulée par les partenaires. Dans le cas présent, les analyses ont montré certaines tensions au sein de l'équipe de mise en œuvre, liées, notamment, à une carence dans l'organisation des activités et dans la définition des responsabilités. L'appui a donc consisté, sur demande de cette équipe, à clarifier ces difficultés et à construire des outils utiles pour accompagner le changement.

Ce dernier a le mérite de montrer une gradation des "incidences" du projet, positives et négatives, depuis le centre vers les extrémités, sans établir de liens précis dans les causalités. Ce premier résultat permet surtout de mieux concrétiser et formuler les questions. Il sert de base à l'élaboration de questionnaires.

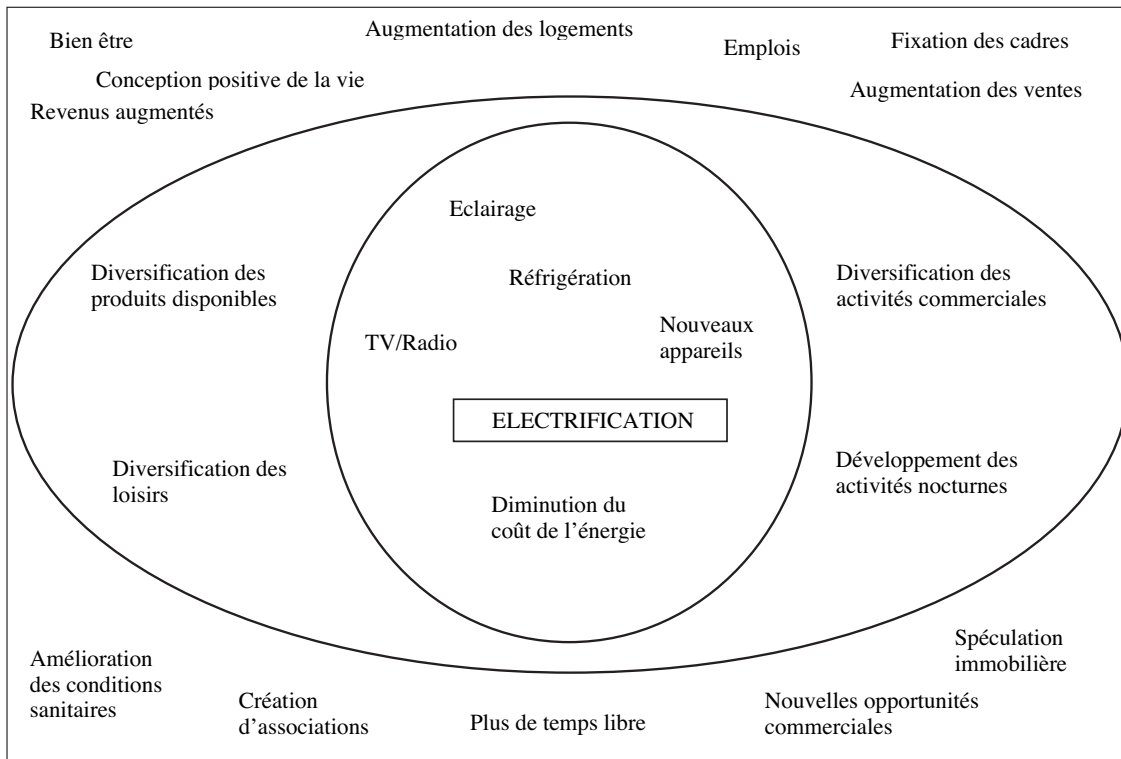
Les données recueillies ont fait ressortir un certain nombre de tensions :

- tension entre des attentes excessives (électrification partout et pour tous) et les contraintes du projet (solvabilité des habitants, choix de concentrer l'électrification au niveau du marché, de certains fonctionnaires et de certains services publics) :
 - L'électrification constitue pour la plupart des questionnés un "pas de géant pour le développement de la ville et l'entrée de Barsalogo dans la modernité".
 - "d'ici quelques années, c'est Kaya (ville beaucoup plus importante) qui viendra se ravitailler à Barsalogo" ;
- tension dans le déroulement des opérations, les retards importants (mais justifiés) engendrant l'impression que l'équipe de mise en œuvre (et peut-être l'ONG) ne serait pas à la hauteur des enjeux ;
- tensions entre électrifiés et non électrifiés :
 - "Moi, ça m'arrange qu'il y ait peu d'électrifiés... vous ne pourriez pas laisser encore un peu traîner les choses... ?" ;
- tension au sein de l'équipe de mise en œuvre résultant de la pression extérieure qu'elle subit et du manque d'appui en termes de gestion organisationnelle de la part de son partenaire ONG.

LES RÉSULTATS

La première étape a permis d'élaborer un schéma explicitant les différents résultats/effets/impact produits (Schéma 2).

La quantification du degré de satisfaction, à travers les questionnaires, fait mal ressortir ces tensions. En revanche elle montre combien les attentes sont importantes (ici pourtant en partant des non-électrifiés).



Effets socio-économiques	% de réponses positives
Augmentation des heures de travail/ d'ouverture	96%
Nouvelles opportunités commerciales du fait de l'utilisation de nouveaux appareils (outils électriques, téléphones) ou des nouveaux produits plus commercialisables (artisanat)	98%
Amélioration de la productivité	34%
Amélioration de la qualité des produits	78%
Augmentation des ventes	96%
Nouvelles prestations de services vers l'extérieur	78%
Amélioration de la qualité des services (amélioration du cadre : lumières, musique, boissons fraîches)	89%
Création d'industries artisanales/rurales	82%
Création d'emploi	100%

Les entretiens complémentaires font ressortir que si les effets économiques sont les plus mentionnés (création d'emplois, nouvelles opportunités commerciales, augmentation des ventes et de la qualité des produits), ils sont étroitement liés à l'amélioration du cadre de vie et à la multiplication des possibilités de délasserment qui jouent dans l'augmentation des ventes :

- "Avec la musique, la lumière et la boisson fraîche, les clients restent plus longtemps et consomment deux à trois fois plus alors qu'avant, ils prenaient une seule bière avant de filer" ; "La TV, c'est une ouverture sur le monde, tu vois des choses que tu n'imaginais même pas"
- "la TV, ça éveille les enfants et ça nous apprend sur la vie des gens civilisés".

Les effets sociaux sont aussi fréquemment mentionnés dans les témoignages :

- "Avant, tu ne pouvais pas me trouver à Barsalogohe le week-end. Maintenant qu'il y a la TV et les DVD dans ma cour, on se regroupe et on cause tous les soirs. Je ne sens même plus l'ennui et mes week-ends sont moins coûteux..."
- "Le seul ennui c'est que je ne parviens jamais à regarder un DVD tranquillement avec ma femme, il y a toujours au minimum 50 personnes qui viennent suivre le film avec nous..."

La libération de temps pour les femmes et les améliorations du logement restent cependant peu citées.

Suite aux tensions constatées au sein de l'équipe de mise en œuvre, un travail d'appui-accompagnement a été effectué pour clarifier les responsabilités en fonction des différentes activités menées.

CE QUE CETTE RECHERCHE-ACTION A MIS EN EXERGUE

Sur le fond, cette étude montre un déficit de communication à deux niveaux au moins :

- entre le "projet" et la population,
- entre les partenaires du projet.

Ce manque de communication se cristallise sur la question des retards qui pourtant est aisément explicable (transport de certains matériaux par bateau depuis l'Europe, crise ivoirienne, vacances du responsable de projet, ...). Les rumeurs qui en découlent peuvent compromettre jusqu'à l'entente au sein de



PHOTO : COTA

l'équipe chargée de la mise en œuvre et par là, tout le projet. Plus fondamentalement, le manque de transparence dans les objectifs du projet peut susciter des attentes excessives et autres malentendus (va-t-on arriver à électrifier tout Barsalogohe au rythme où ça va ?)⁷. Enfin, l'exigence de clarification apparaît aussi dans la mesure où certains opérateurs investissent dès à présent sur des fausses perspectives :

- *Beaucoup pensent vendre de l'eau en prenant exemple sur les bénéfices importants réalisés par les quelques électrifiés de l'année précédente sans penser que l'offre risque d'être beaucoup trop importante par rapport à la demande. De plus, les bénéfices engrangés par les électrifiés sont quant à eux disproportionnés, car ils sont actuellement peu à bénéficier du service. L'extension du réseau permettra vraisemblablement de rétablir ce déséquilibre. Enfin, la tarification est aujourd'hui plus incitative que réelle.*

La recherche-action montre aussi combien les indicateurs statistiques produisent une impression élogieuse sur le projet qui ne cadre que partiellement avec la réalité. Les entretiens plus libres offrent une autre image. Ces deux modes d'appréciations pouvant être complétées par une observation qui valorise en creux ou en relief les informations reçues.

Les informations plus critiques sont cependant plus difficiles à obtenir. Ce n'est qu'après une certaine confiance et dans des cadres moins formels qu'elles surgissent. Les premiers entretiens donnent en effet essentiellement des avis positifs avec

⁷ Le manque constaté d'implication des autorités locales dans le projet pose également la question de la légitimité de l'ONG dans la distribution de services publics et plus globalement, la distribution des droits d'accès à ces services.

une idée parfois erronée des gains réels qui seront faits. Ces informations doivent donc être replacées dans un contexte et une perspective dont tous les éléments ne sont pas forcément déjà connus car ils relèvent de projections sur l'avenir.

Globalement, cependant l'articulation entre ces différentes méthodes légères d'appréciation des effets est apparue non seulement performante, mais également relativement aisée à mettre en pratique car "allant de soi".

CONCLUSIONS PLUS GÉNÉRALES

Se pencher sur les effets positifs et négatifs à travers une appréciation du degré de satisfaction des gens (même et peut-être surtout au-delà des bénéficiaires) permet de se sortir du cadre exigu du projet pour poser des questions plus stratégiques. La démarche permet de se débarrasser des "lampadaires" du projet.

Surveiller les activités et les résultats⁸ prévus ne suffit pas. Ce que le suivi des effets permet surtout de faire, c'est de prendre la température de ce qui se discute dans la population en rapport avec les objectifs d'une intervention. **La démarche ne fournit moins une mesure ex-post de l'impact qu'une appréciation in situ des conditions qui permettent de l'obtenir à terme** ; ce qui est plus intéressant en termes d'apprentissage.

Ce suivi peut être associé, comme on l'a vu empiriquement, à certaines catégories précises d'indicateurs :

- des indicateurs de résultats (ce qui a été réalisé jusqu'à présent)
- des indicateurs de processus (où et à cause de quoi le processus coince ? pourquoi y a-t-il des retards ?)
- des indicateurs de satisfaction (sur quoi porte la satisfaction et l'insatisfaction et pourquoi).

Les effets questionnent aussi différentes dimensions du changement. Dans le cas présent, la recherche n'a pas produit des enseignements uniquement sur les **besoins de base** des gens, mais aussi certaines questions sur les incidences de l'électrification sur les **inégalités** sociales et économiques (hommes-femmes ; opérateurs économiques électrifiés par rapport aux non-électrifiés), sur l'**identité** (fonctionnaire versus non fonctionnaire), et un peu sur les **institutions** (quelles sont les règles nationales en matière d'électrification, mais très peu sur les responsabilités des autorités locales à accompagner le processus). Cependant, compte tenu du temps imparti à l'étude, nous n'avons pu poser que des amorces d'interrogations. Des études particulières plus longues devraient être réalisées. Néanmoins, les premiers résultats ont suffi à réorienter la mise en œuvre du projet de manière pertinente.

Cette dernière dimension du changement sur laquelle cette étude met le doigt et donc bien celle des changements dans **sa propre organisation et ses propres pratiques**. Le présent travail s'est surtout focalisé sur le partenaire local chargé de la mise en œuvre. Cependant, bien qu'on manque encore de recul pour les apprécier, des amorces de changements sont aussi apparues dans l'ONG belge responsable du programme. Ce sont ces "mises en questionnements", grâce à des entretiens intégrés dans des démarches cohérentes de suivi stratégique, qui peuvent, à terme, permettre d'espérer des changements de culture dans les modes d'intervention. Cette position

⁸ En termes d'activités : nombre de poteaux placés, nombre d'électrifiés, le paiement des redevances ; en termes de résultats : génération de nouvelles activités économiques, augmentation de revenus des électrifiés ; fonctionnement des services publics...

se distingue fortement d'une approche basée sur des études d'impact sophistiquées, ex-post, réalisées longtemps après l'intervention.

Plutôt qu'un lampadaire, c'est d'une lampe-torche dont les acteurs disposent pour s'éclairer. La démarche par l'appréciation des effets en cours d'intervention permet en effet un balayage qui offre l'avantage de montrer la réalité sous différents angles. Contrairement à la tendance qui consiste à passer avec des phares à grande vitesse sur des chemins connus et balisés, elle peut permettre de découvrir de nouvelles façons de voir et de faire le développement... ■

Le COTA présente...

LES ONG QU'EST-CE QUE C'EST ? REGARDS CROISÉS ENTRE PERSONNALITÉS BELGES ET ONG DE DÉVELOPPEMENT, COTA, Couleur livres, Bruxelles, 160 p. (format 16x24), 2005.



Cet ouvrage vise à mieux rendre compte de ce qui caractérise les ONG de coopération au développement.

Les ONG sont sous les feux de l'actualité. Par leurs interventions, leurs prises de positions, leurs capacités de mobilisation, elles deviennent un des acteurs incontournables de nos sociétés, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest.

Reflets de la société civile, elles ne forment pas un tout homogène et se distinguent en fonction de leurs origines, de leurs objectifs, de leurs modes de fonctionnement ou de financement. Celles qui s'occupent plus particulièrement de la coopération au développement avec les pays du Sud (ONGD) en sont une des composantes.

Dans la première partie du livre, 46 personnalités belges issues de divers milieux (culturel, politique, associatif, syndical, universitaire, sportif,...) expriment leur point de vue, leur regard ou leurs attentes à propos des ONG. Elles ont été choisies en fonction de leurs engagements par rapport à des causes comme les droits humains, l'environnement, l'action sociale, les relations Nord-Sud, le commerce équitable... ou pour l'institution qu'elles représentent.

Le COTA les a aussi invitées à poser des questions à propos des ONG de développement. La seconde partie répond à ces questions et apporte d'autres informations utiles.

Cet ouvrage constitue la première étape d'une action plus large de sensibilisation à la solidarité internationale et de dialogue avec le public belge sur la nature et le rôle des ONG face aux enjeux internationaux actuels.

Disponible en librairie au prix de 17 €
ou sur commande au COTA à 15 €
(hors frais de port éventuels).

Renseignements : Didier Beaufort (didier.beaufort@cota.be)
7 Rue de la Révolution, B-1000 Bruxelles.
Tél : 02 218 18 96, Fax : 02 233 14 95.

→ IMPACTS DES PARTENARIATS DE DÉVELOPPEMENT NORD-SUD : PERSPECTIVE D'UNE ONG DU SUD

Smita Premchander*

Les ONG du Sud reçoivent environ dix milliards de dollars par l'intermédiaire des gouvernements, des organes de l'ONU, des fondations privées et des ONG internationales¹. Dans la mesure où les partenariats de développement entre le Nord et le Sud représentent un des grands moyens de transfert des ressources et d'orientation du développement, il serait important de les évaluer...

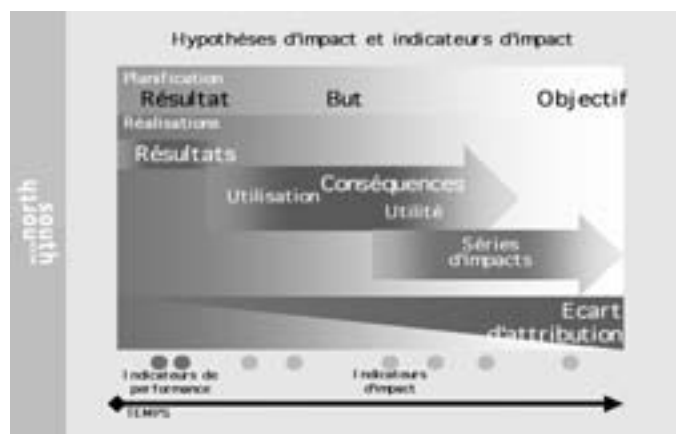


PHOTO : SAMPARK

De telles évaluations d'impact ne sont cependant pas courantes. En général, on se réfère aux objectifs et aux résultats des projets, dans des limites géographiques et temporelles précises. Même lorsqu'elles sont réalisées les évaluations de partenariat sont généralement commanditées par les bailleurs de fonds du Nord, réalisées par des organisations du Nord, qui en rendent compte aux donateurs du Nord, lesquels les utilisent.

L'expérience que les organisations du Sud ont de leurs partenaires du Nord a rarement été étudiée et il est encore plus rare qu'une distinction soit faite entre les expériences vécues avec les bailleurs de fonds, les organisations de conseil, les universités et les ONG du Nord.

LES CHANGEMENTS DE PARADIGMES DANS L'APPRÉCIATION D'IMPACT



Roche définit l'évaluation d'impact comme "l'analyse systématique des changements durables et importants – positifs ou négatifs, voulus ou non – de la vie des gens entraînés par une action donnée ou une série d'actions"².

L'encadré 1 propose une grille d'appréciation de l'impact. Le terme de "résultats" y est utilisé pour désigner les résultats à court terme ; "conséquences", pour les effets à moyen terme. Les impacts sont certes mesurables sur le long terme mais l'influence éventuelle de facteurs contextuels ou d'autres facteurs est plus grande que pour un projet à court terme. Les risques d'erreur d'attribution croissent avec le temps.

Au cours des vingt dernières années, on a assisté à un changement du paradigme dominant de la recherche Nord/Sud et des partenariats de développement. Ce changement affecte également les approches retenues pour l'évaluation des projets de partenariat, tant sur le plan de la recherche que sur celui des objectifs de développement.

L'orientation s'est élargie pour couvrir non seulement l'analyse ex post mais aussi le suivi du projet en cours de réalisation. En fait, la tendance actuelle est à l'introduction d'une palette d'instruments d'évaluation et de suivi reposant sur des stratégies, des méthodes, des procédés et des systèmes définis dès le début du projet et dont l'utilisation se poursuit bien après son achèvement.

Un tel système de suivi peut répondre à des questions importantes pour l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des projets. L'approche permet de se demander si un projet est bien en passe d'atteindre les objectifs visés et si ce n'est pas le cas, quelles mesures prendre pour y remédier.

Est-il nécessaire d'ajuster ou de changer les objectifs ? Il est possible que le contexte lui-même ait changé depuis le commencement du projet et dans ce cas, en quoi ce changement affecte-t-il les activités ? Y a-t-il de nouvelles contraintes qui n'ont pas été envisagées auparavant ? Est-il nécessaire de renforcer les capacités institutionnelles des personnes chargées de la mise en œuvre du projet ou des parties prenantes ? Le processus de partenariat a-t-il besoin d'une aide des organismes externes ?

Ces questions, lorsqu'elles sont posées pendant le processus de suivi (et parfois regroupées sous le terme d'"étude d'impact"), sont la marque d'une approche qui vise, non à prouver mais, à améliorer l'impact des partenariats de développement et des accords de cofinancement³.

Les façons de mener les évaluations ont aussi considérablement évolué. Les estimations réalisées de l'extérieur laissent plus la place aux autoévaluations et à la participation des parties prenantes. Autrefois, les rapports d'évaluation étaient généralement confidentiels, tandis que la tendance actuelle est à l'ouverture et au partage des résultats afin d'améliorer les actions suivantes ou de déterminer les responsabilités, processus dont dépendent les changements d'attitude et de comportement.

* Sampark

1 Townsend, Janet, Gina Porter and Emma Mawdsley (2003). Development hegemonies and local outcomes: Women and ONG in Low Income Countries, in Eleonore Kofman and Gillian Youngs (eds) Globalization: Theory and Practice, 2nd ed. Continuum, London.

2 Roche, Chris (1999). Impact Assessments for Development Agencies: Learning to Value Change. UK: Oxfam.

3 Ibid. et Hulme, David and Paul Mosley (1996). Finance Against Poverty, Routledge: London. Bibliographie

Il ne s'agit plus de prouver les impacts mais de les améliorer, voire de mieux les planifier. D'une approche de fourniture de services, on évolue vers une approche favorisant l'émancipation, la responsabilisation, et qui implique une orientation totalement différente en matière d'actions de développement et d'évaluation des impacts.

Ce changement de paradigme vise une plus grande égalité, une meilleure transparence et davantage de "redevabilité". Cela répond aussi à un souci de durabilité et vise à la reproduction des bonnes pratiques et des partenariats de développement efficaces. Ça peut être un préalable à toute évaluation et à toute estimation des impacts. C'est un domaine qui n'a pas encore fait l'objet de beaucoup d'attention. Des efforts plus concrets doivent être consentis pour l'évaluation des effets et impacts à long terme des projets de recherche collaboratifs.

DISCOURS ET RÉALITÉ

Sur le terrain, le changement nécessaire au niveau des pratiques réelles d'évaluation n'a pas suivi.

Les questions suivantes sont essentielles pour qui veut comprendre les forces à l'œuvre derrière ces évaluations :

- POURQUOI les évaluations des partenariats Nord-Sud sont réalisées ?

Les évaluations d'impact sont menées pour vérifier si un projet/programme a bien contribué aux objectifs généraux, s'il a influencé d'autres domaines en plus de ceux qui étaient escomptés et de quelle façon. Cette analyse dépasse de loin la simple vérification des résultats promis et des conséquences souhaitées. Il est de la plus grande importance de comprendre pourquoi certains impacts escomptés ne se sont pas produits ou pourquoi certains impacts inattendus ont été constatés.

- POUR QUI sont-elles menées ?

En dépit d'une nette évolution vers l'approche participative, les évaluations d'impact restent surtout destinées aux décideurs qui s'en emparent pour déterminer s'il faut poursuivre une aide en regard de l'objectif général fixé.

- PAR QUI ?

La plupart des organismes ont encore tendance à faire appel à des consultants externes. Tandis que les suivis et les évaluations ex post peuvent facilement être effectuées par ceux qui sont directement impliqués dans les projets et programmes, les évaluations d'impact demandent plus de distance et des perspectives à plus long

terme. Les autoévaluations ne sont pas encore la norme, mais leur utilité est reconnue, en particulier pour évaluer la responsabilisation. La plupart des consultants extérieurs travaillent selon des termes de référence (TDR) définis par le seul organisme de financement. Ils effectuent l'analyse en utilisant les indicateurs fournis en externe. Cependant, lorsque les équipes externes utilisent des méthodes consultatives et assument un rôle de facilitateur d'échange des informations et des expériences, les processus et les résultats tendent à refléter davantage les réalités du terrain. Avec les approches les plus participatives, les personnes directement impliquées acceptent plus facilement la critique et modifient plus facilement leurs habitudes et leurs perceptions.

- Quels sont les aspects étudiés (QUOI)?

Il est important que les impacts escomptés et voulus soient définis au stade de la conception du projet ou du programme ainsi que les indicateurs significatifs. Il est tout aussi important de rechercher les impacts non escomptés et non voulus. Pour cela, une bonne compréhension du contexte général du programme ou du projet est nécessaire. Des indicateurs appropriés doivent être définis en conséquence.

- COMMENT sont elles effectuées ?

Les enquêtes et les questionnaires sont des méthodes couramment utilisées pour les évaluations. Ces méthodes peuvent cependant donner des résultats biaisés dans la mesure où elles ne permettent pas d'approfondir certaines réponses, de comprendre non seulement l'impact observé mais aussi la façon dont il s'est produit et pourquoi. Les méthodologies utilisées sont de plus en plus participatives. L'expérience a montré que les évaluations les plus valables sont celles qui combinent des entretiens structurés ouverts et des discussions de groupes avec études de cas détaillées. Les processus qui prévoient le partage des résultats préliminaires permettent de valider les déclarations formulées à un stade précoce et d'assurer la compréhension et l'approbation du rapport final par tous.

Même si le discours semble avoir évolué, si les chercheurs et consultants du Nord ont changé de langage, la pratique de terrain a peu changé.

Le hiatus entre discours et réalité s'explique probablement par des questions de coûts qui sont plus élevés pour les études longitudinales et qualitatives ; également pour des raisons liées aux mentalités qui continuent à associer "objectivité" à consultants extérieurs et "validité" à données quantitatives.

CADRE DE L'ÉVALUATION D'IMPACT

L'interprétation de l'impact des partenariats est compliquée par le fait que chaque partie prenante a son idée et sa compréhension propre du terme "impact". Chacune interprète différemment le contexte de recherche, fixe ses indicateurs et assigne ses priorités à un ensemble donné d'indicateurs.

A chaque projet correspond un ensemble spécifique d'hypothèses ou de questions. C'est la même chose pour les impacts, escomptés ou voulus. Ces hypothèses décrivent la feuille de route qui doit permettre que les impacts se produisent. Une fois que cette dernière est claire, les indicateurs peuvent être définis ; en général, ils sont très spécifiques au projet. On peut les classer de différentes façons.



PHOTO : SAMPARK

L'une des classifications possibles, employée par une organisation suisse impliquée dans l'évaluation des partenariats de recherche Nord/Sud, la Commission suisse pour les partenariats de recherche dans les pays en développement⁴, se présente sous la forme d'un tableau d'impact (Encadré 2). Ce dernier est issu de discussions entre organisations du Nord et du Sud et a été affiné et appliqué par différentes organisations pour des partenariats entre l'Inde et la Suisse et d'autres partenariats internationaux. L'axe horizontal décrit la chaîne d'impacts en termes d'utilisation des résultats/conséquences, effets, avantages ou inconvénients, pour finir avec les impacts du partenariat soumis à évaluation. L'axe vertical décrit les genres de changement et la classification correspond à différents niveaux :

- changement de la connaissance et des attitudes des chercheurs,
- changement des capacités individuelles et institutionnelles,
- résultats de recherche relatifs à la politique,
- résultats relatifs à l'application et à l'utilisateur final,
- processus et impacts du partenariat Nord-Sud.

Ce tableau peut être très utile dans le contexte des partenariats de développement. Il est souhaitable qu'il soit rempli séparément selon les points de vue des parties prenantes (qui s'avèrent souvent très différents et produisent parfois des idées contradictoires).

Résultats du partenariat de recherche	Utilisation des résultats /conséquences	Effets	Avantages/inconvénients	Impacts
A) connaissances accrues et changement d'attitude des chercheurs				
B) capacités de recherche individuelles et institutionnelles accrues				
C) résultats de recherche relatifs à la politique				
D) résultats de recherche relatifs à l'application et à l'utilisateur				
E) Processus et impacts du partenariat nord-sud				

ACTEURS DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ EN INDE

Ces quarante dernières années, l'Inde a connu une croissance extraordinaire. Elle reste cependant un pays dont l'équilibre est précaire et où des zones à fort potentiel côtoient une pauvreté extrême. Plus de 300 millions de personnes doivent y survivre avec moins d'un dollar par jour. La réduction de la pauvreté est l'une des priorités du gouvernement et a fait l'objet de politiques de développement sectoriel (agriculture, industrie et services), de développement régional et d'assistance directe aux démunis.

Les organisations internationales étaient déjà engagées dans la réduction de la pauvreté avant l'indépendance. Même si l'aide

internationale représente une petite proportion des dépenses publiques de l'Inde, l'ampleur générale des flux de développement continue d'être importante.

Quatre grandes catégories d'acteurs se distinguent : les donateurs internationaux, le gouvernement indien, les ONG indiennes et la population ou communauté locale. Les ONG, les consultants et universités du Nord peuvent être considérés comme des donateurs internationaux (ou une extension de ceux-ci) car ils sont souvent mandatés ou payés par ceux-ci et sont en rapport avec les ONG et le gouvernement indien, sur la base du mandat et de la période prévus par le bailleur de fonds.

Jusqu'aux années 1980, les bailleurs internationaux avaient des liens directs avec les ONG et des fonds importants arrivaient directement aux ONG locales. Au fil des années, les donateurs internationaux se sont détournés du financement direct des ONG locales, préférant passer, pour gérer leurs opérations, par le gouvernement, par des antennes des ONG du Nord installées au Sud ou par de grandes ONG d'encadrement. Pour les bailleurs de fonds du Nord, qu'il s'agisse d'organisations gouvernementales du Nord, d'ONG ou de fondations privées, c'est une manière de réduire les coûts. Ce souci de réduction des coûts a éloigné les donateurs du Nord de la réalité locale.

Le rôle de médiation exercé par le gouvernement lui donne accès à d'importants fonds de projets sur lesquels il peut payer des salaires. Il garde aussi un contrôle politique sur les processus de développement.

Le gouvernement local sous-traite à des ONG du Sud la réalisation de ses projets. Avec le temps, le caractère des ONG a également changé. Pendant la période précédant l'indépendance, les ONG étaient engagées dans des activités d'aide sociale. La volonté de mettre l'accent sur le tissage et la fabrication à domicile traduisait un certain nationalisme. L'autosuffisance a continué à être une des grandes priorités politiques et économiques jusque dans les années 60. L'Inde ayant adopté les normes socialistes, l'accent a ensuite été mis sur l'industrie et sur un développement régional équilibré. Les années 70 et 80 ont vu l'appui se porter surtout sur les activités génératrices de revenus, les entreprises. Vers la fin des années 80 et 90, la microfinance s'est rapidement développée. Au départ, les ONG étaient animées par un esprit de sacrifice, mais au fil du temps, elles ont commencé à mettre en œuvre des projets pour le gouvernement. Peu à peu, elles ont perdu leur rôle de militant, mobilisateur et émancipateur des démunis. Lorsque le mouvement de micro-financement de micro-entreprises s'est étendu, les ONG ont pris une orientation axée sur un modèle plus commercial. Leurs donateurs et partenaires du Nord les ont poussées à devenir des organisations financièrement rentables, sur le modèle d'entreprises privées à but lucratif. Elles ont commencé à se heurter à des conflits entre l'intérêt de la population locale et leur propre rentabilité financière. Tandis que les bailleurs internationaux prenaient leurs distances et que les ONG locales évoluaient vers un système par projets et contrats, les mentalités des communautés locales n'ont pas davantage conservé les idéaux d'autosuffisance. Les gens se sont tellement habitués à recevoir des allocations et des subventions du gouvernement qu'ils ne cherchent plus de solution à leurs problèmes. Ils attendent que le gouvernement ou des organismes externes leur proposent des solutions et

⁴ Herweg, Karl. 2004. Impact Monitoring and Assessment in Gender Transversal theme, Presentation made at the Integrated Training Course, Schwarzsee (2004), of the National Centre for Competence in Research North-South. Switzerland: Centre for Development and Environment, Institute of Geography, University of Berne.

leur fournissent les ressources nécessaires pour les mettre en œuvre ; ils continuent donc à souffrir d'un syndrome de "dépendance".

Un autre facteur crée également des difficultés d'ordre pratique. Il s'agit de l'acceptation générale de pratiques corrompues dans l'attribution des aides du gouvernement, qu'elles passent par les ONG ou aillent directement aux bénéficiaires. Les ONG comme la population considèrent que la corruption fait partie du "système" et est nécessaire pour accéder aux ressources.

PARTENARIATS DES BAILLEURS DU NORD AVEC LES ONG DU NORD



PHOTO : SAMPARK

Le secteur du développement en général a donc évolué vers des relations contractuelles et des projets à court terme au détriment de partenariats de développement à long terme fondés sur la valeur. De par leur nature, ces partenariats impliquent déjà une orientation vers les résultats et les effets à court ou moyen terme plutôt que vers un impact à plus long terme.

Cette évolution a entraîné une tendance à faire appel à des organisations privées censées apporter une expertise "professionnelle" et "technique". Ces organisations et personnes sont souvent engagées pour des missions de conseil ponctuelles. Les consultants viennent généralement d'universités, d'ONG ou d'organismes de conseil du Nord. Ces missions de conseil exigent souvent plus de ressources que les projets de terrain et sont moins redevables que les ONG locales. Les ONG et universités du Nord emploient des consultants du Sud pour sous-traiter les missions. Ceux-ci sont également moins redevables et plus chers que les organisations de terrain. Les grands projets financés par les bailleurs de fonds européens en Inde, par exemple, s'accompagnent souvent d'une association à long terme avec le groupe de conseil d'une université ou d'une ONG du Nord chargées de fournir un appui technique sur des questions comme la "participation" ou l'"évaluation d'impact".

Les consultants du Nord se prévalent de plus grandes compétences "techniques". Néanmoins, les ONG du Sud estiment souvent qu'elles disposent des compétences nécessaires pour mettre en œuvre les projets de développement et pensent être en mesure de trouver une expertise technique plus adaptée à leurs besoins sur le terrain que celle fournie par des "personnes-ressources" externes qui leur sont imposées. Pour accéder aux ressources du Nord, il faut cependant accepter. C'est une condition "non négociable".

L'intervention des consultants du Nord présente davantage d'intérêt pour les partenaires du Nord que pour ceux du Sud. Si un bailleur du Nord fournit des ressources importantes aux universités, consultants et ONG du Nord, le transfert net

externe de ressources provenant du Nord est réduit d'autant. Comme les universités européennes ont dû faire face à de fortes réductions budgétaires sur les dix dernières années, il est devenu essentiel pour elles de trouver des sources de revenus et les missions de conseil pour les bailleurs européens représentent un marché pour leurs services.

Du point de vue d'une ONG du Sud, les bailleurs du Nord concluent des engagements fermes de missions de conseil avec les ONG du Nord afin de pouvoir exercer une influence sur les projets et de réduire les coûts de suivi. Les consultants des ONG du Nord sont souvent payés à la tâche et, pour eux, l'impact sur le terrain ou le développement des capacités des institutions du Sud est rarement un véritable enjeu.

LES PARTENARIATS À LONG TERME ONT DE MEILLEURS IMPACTS

Un certain nombre d'ONG du Nord ne sont pas des consultants mais des cofinanceurs qui s'impliquent dans la mise en œuvre des projets de développement au Sud. En général, ces ONG recueillent des fonds au Nord, disposent d'antennes de suivi et de mise en œuvre au Sud et établissent des partenariats avec des ONG locales.

Dans les pays du Sud, ces organisations ont un fonctionnement hybride, c'est-à-dire qu'elles sont à la fois un bailleur de fonds et une organisation de mise en œuvre. L'impact de ces organisations ne dépend pas de leur nature mais de la nature des projets qu'elles mettent en œuvre.

Si l'on prend l'exemple d'organisations suisses, SDC est l'organisme donateur officiel tandis que CDE (institut universitaire)/Intercoopération (ONG du Nord) se voient confier le travail d'assistance technique des organisations de développement du Sud. Comme SDC est partisan des partenariats à long terme, ce genre d'association avec des organisations d'assistance technique est également fructueux.

CARE a mis en place des projets de cinq à sept ans, à financement européen, visant à la responsabilisation des communautés et à la fourniture de services de microfinancement dans certains des états les plus pauvres de l'Inde. En raison du travail sur le long terme, ces projets ont eu des effets positifs sur le terrain. Dans le même temps, CARE a mis en œuvre des programmes d'aide d'urgence dans la région du Kutch (Gujarat), à la suite d'un tremblement de terre. Ces actions, caractérisées par un excès de ressources et un défaut de capacité d'application sur le terrain, ont semblé donner des résultats impressionnants à court terme mais risquent pourtant d'avoir un faible impact sur le long terme.

A QUEL NIVEAU ÉVALUER L'IMPACT ?

Les évaluations d'impact des partenariats de développement peuvent être réalisées au niveau du projet (micro-niveau), au niveau institutionnel (meso-niveau) ou au niveau de la politique (macro-niveau).

Pour le cas des projets de micro-niveau, à court terme, il est plus pertinent d'étudier les résultats et les effets. Il est encore plus utile de faire un suivi d'impact et de modifier les processus afin d'améliorer l'impact. Au niveau institutionnel l'étude doit aussi se concentrer sur les processus, également en raison des possibilités d'amélioration de l'impact. Les changements de politique susceptibles de produire le plus d'impact (positif ou négatif), sont cependant les moins étudiés à cause des gros risques d'erreur d'attribution. ■■

→ LE SUIVI-ÉVALUATION POUR PILOTER LES PROCESSUS D'INTERVENTION ET DÉVELOPPER LES APPRENTISSAGES

Philippe Lavigne Delville, Daniel Neu*

Le suivi-évaluation peut être un outil puissant pour améliorer la qualité des projets et favoriser les apprentissages. Encore faut-il le concevoir comme tel, et non comme simple moyen de contrôle d'avancement à destination du bailleur de fonds...



PHOTO : COTA

Un projet de développement a pour but d'apporter des améliorations durables aux conditions de vie d'acteurs, par l'apport de ressources et d'innovations. Il repose sur des objectifs, donc un "projet" de changement et sur un certain nombre d'hypothèses plus ou moins explicites et validées, sur :

- la situation que l'on souhaite modifier, les causes des problèmes constatés, les logiques d'intérêts des différents acteurs concernés ;
- la façon dont les actions prévues vont modifier la situation, et dont les différents acteurs concernés vont y réagir.

Issues du référentiel conceptuel et méthodologique dont disposent les acteurs, ces hypothèses structurent la conception du projet (définition des objectifs et des activités, moyens mobilisés, stratégies opérationnelles). Face à ce "projet", les différents acteurs concernés ne sont pas des récepteurs passifs. Ils y réagissent en fonction de leurs représentations et de leurs propres logiques d'intérêt.

LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMME PROCESSUS SOCIAL

La réalité d'un projet de développement n'est ainsi jamais l'application directe de ce qui est prévu dans le document initial.

Elle est le fruit des jeux d'acteurs, de la façon dont se structurent les interactions entre toutes les parties prenantes, de la façon dont l'action du projet modifie et recompose les modes d'interaction préexistants. Réussir un projet, c'est savoir ajuster l'action à ce qui se révèle à travers elle, modifier sa stratégie pour mieux atteindre ses objectifs (ou les redéfinir le cas échéant) et permettre ainsi aux interactions entre acteurs de se recomposer sur des bases nouvelles, plus favorables aux populations.

Si on accepte cette vision de projets de développement, ceux qui peuvent avoir un impact durable sont ceux qui :

- 1) répondent à de véritables enjeux, vécus par les acteurs locaux ;
- 2) se fondent sur des hypothèses réalistes ;
- 3) savent prendre en compte les réalités techniques, économiques, sociales, institutionnelles et politiques (toujours complexes et en partie spécifiques), et ajuster leur démarche en fonction de la façon dont l'action se déroule ;
- 4) ont devant eux une perspective de temps cohérente avec leurs ambitions ;
- 5) savent construire leur intégration dans le paysage institutionnel local.

Un bon diagnostic initial, prenant en compte les différentes dimensions de l'action et intégrant une analyse des logiques d'acteurs, permet de poser de bonnes hypothèses et d'éviter les pièges les plus grossiers. Il évite de partir sur des impasses dont il est extrêmement difficile de sortir ensuite. Identification et conception de projets, intégrant l'analyse des acteurs, sont donc des étapes clés. Mais un diagnostic est nécessairement limité. C'est dans l'action que les enjeux se révèlent. C'est à partir des dynamiques suscitées qu'il faut ajuster les démarches et les stratégies. Dès lors, flexibilité et capacité de pilotage sont fondamentales.

LE SUIVI-ÉVALUATION COMME OUTIL DE PILOTAGE D'UN PROJET

Le "suivi-évaluation" est le dispositif de collecte et de traitement de l'information permettant, au cours d'une intervention, de suivre les actions réalisées et leurs effets, et de les ajuster ou les réorienter en cas de besoin. Il vise à donner, en temps réel ou par périodes (mois, trimestre, année), des informations, qualitatives ou quantitatives, structurées et pertinentes sur :

- l'avancée du projet et les écarts aux prévisions ;
- l'atteinte des résultats qualitatifs et quantitatifs du projet ;
- les causes des résultats observés.

La mise en œuvre d'un projet est toujours un processus pluriacteurs. Ces informations sont destinées :

- aux équipes opérationnelles pour mesurer leur travail et son impact ;
- au responsable du projet pour la coordination et le pilotage du projet, et la définition, avec les équipes opérationnelles, de la programmation des actions futures ;

* Gret

- au maître d'ouvrage et aux bailleurs, pour vérifier la bonne avancée du projet, prendre les décisions stratégiques (comité de pilotage), mesurer l'impact de leur action ;
- aux partenaires et bénéficiaires, pour leur restituer les résultats et en débattre avec eux.

Les indicateurs pertinents, leur mode de traitement, leur périodicité varient selon les acteurs.

Ainsi, le suivi-évaluation n'est pas un instrument de contrôle, ou seulement une obligation vis-à-vis du bailleur. C'est avant tout un outil fondamental permettant à la fois de vérifier si les choses se passent comme on le pensait ou de repérer des problèmes éventuels et de les corriger (fonction de suivi et de pilotage), et de tirer les enseignements de l'action (fonction de capitalisation). C'est un outil de pilotage stratégique du projet, et le fondement de toute stratégie de capitalisation d'expérience.

Le souci de suivre ce qu'on fait et de tirer des enseignements de la pratique doit faire partie intégrante du travail opérationnel (rapport, compte-rendu, débats sur les problèmes rencontrés, bilans en fin d'action ou de cycle). Néanmoins, il est utile qu'une personne ou une petite équipe s'y consacre plus particulièrement, avec un rôle de coordination de l'information, d'analyse et de synthèse, d'appui au bilan des activités. Pour permettre au chef de projet de jouer son rôle de coordination, cette équipe doit être rattachée à la direction du projet. La restitution et la mise en débat des résultats doit faire partie intégrante de l'animation et de la conduite du projet.

Le suivi-évaluation n'est pas utile qu'à cet objectif interne au projet. Dès lors que des ajustements importants s'avèrent nécessaires, obligeant à redéfinir certains objectifs ou options méthodologiques, une négociation avec le maître d'ouvrage et/ou le bailleur s'avère indispensable. Associer ces acteurs au pilotage du projet, à travers un comité de pilotage ou de suivi (où l'analyse des réalisations, des écarts et de leurs causes est faite), favorise une analyse commune, et donc l'acceptation de telles modifications si elles s'avèrent nécessaires.

APPRENDRE COLLECTIVEMENT À PARTIR DE LA PRATIQUE

*"Dès lors que l'on se donne une exigence de qualité et d'efficacité, le travail de développement est un travail exigeant, complexe, toujours en partie "sur mesure". Pour agir de façon efficace, il faut être capable de définir des stratégies d'action pertinentes, en mobilisant un référentiel technique et méthodologique adéquat, et en l'adaptant à des contextes toujours en partie spécifiques. Il faut être capable d'ajuster sa stratégie et sa démarche au déroulement des choses et aux événements. Ces référentiels, la façon de faire ces choix stratégiques en fonction des contextes, sont d'autant plus appropriés qu'ils sont issus de l'expérience, qu'ils ont été validés, avant, ailleurs, dans des contextes semblables ou non. S'appuyer sur un ensemble de références validées par l'expérience est une condition pour ne pas partir en aveugle, pour ne pas plaquer des réponses toutes faites (...). La capitalisation d'expériences est ainsi incontournable pour améliorer la qualité – aussi bien en termes d'efficacité, d'efficience, que de durabilité ou de pertinence – des actions entreprises par les ONG. (...) C'est une exigence à la fois stratégique et éthique."*¹

¹ Villeval Ph. et Lavigne Delville Ph., 2004, Capitalisation d'expériences, expériences de capitalisation : comment passer de la volonté à l'action ?, Traverses n°15, Handicap International/Gret/Groupe Initiatives, 46 p. (disponible sur www.gret.org, ressources en ligne/Traverses).

Dans un monde du développement qui privilégie trop souvent les recettes toutes faites, les ONG en particulier se doivent d'être des "organisations apprenantes", développant des référentiels partagés à partir d'une analyse critique de leur pratique. Au-delà des besoins de pilotage du projet, se poser des questions sur la façon dont se déroule une action, sur les écarts aux prévisions, sur leurs causes et les façons d'y remédier, amène nécessairement à s'interroger sur la réalité du contexte, sur l'adéquation de la stratégie du projet à ce contexte. Cela permet par conséquent de revenir sur le diagnostic initial, sur les hypothèses qui sous-tendaient la conception du projet, sur la pertinence et la cohérence de celui-ci, enrichissant le diagnostic, questionnant les hypothèses initiales.

Parallèlement, faire évoluer la stratégie, les activités ou les méthodologies pour répondre à ces écarts, vérifier par le suivi si cela modifie effectivement les réactions des acteurs et réduit les écarts aux prévisions, permet de tester la qualité des réponses apportées.

Sous ces deux angles, le travail réflexif permis par le suivi-évaluation enrichit la connaissance des situations et la réflexion stratégique et méthodologique, pour le cas spécifique du projet concerné, mais aussi plus largement pour ce type de contexte ou ce type d'actions.

Un tel apprentissage ne concerne pas que l'équipe opérationnelle, mais plus largement les acteurs pilotant le projet à un titre ou un autre (maître d'ouvrage, bailleur, etc.) et l'opérateur en tant qu'organisation. En outre, faire l'effort de formaliser et de diffuser les enseignements de l'expérience peut enrichir le référentiel collectif du monde du développement.

Pour autant qu'on l'utilise dans cette optique, le suivi-évaluation contribue ainsi à enrichir les référentiels à partir desquels les acteurs du développement élaborent et mettent en œuvre les projets. Il s'intègre dans des stratégies de capitalisation d'expérience, et d'amélioration des pratiques.

UN NOMBRE LIMITÉ D'INDICATEURS PERTINENTS

Un suivi-évaluation efficace est un dispositif qui procure aux acteurs responsables un ensemble (limité mais pertinent) d'informations leur permettant de suivre et d'adapter leurs actions et leurs décisions. Il faut se méfier de l'empirisme ("je suis sur le terrain au quotidien, donc je sais, je n'ai pas besoin d'indicateurs, de chiffres, etc.") mais aussi a contrario des énormes bases de données, très complètes, mais requérant un travail démesuré de production et de gestion des informations, qui ne sont que partiellement (ou jamais) traitées.

DES CHOIX AD HOC, EN FONCTION DU PROJET

Pour jouer son rôle, le dispositif de suivi-évaluation doit être construit à partir d'indicateurs à la fois pertinents et faciles à collecter. De ce fait, il est nécessairement construit sur mesure. Le choix des indicateurs et des modes de collecte des données dépend :

- de l'analyse des situations que l'on souhaite modifier (cf. diagnostic),
- des objectifs du projet et des activités prévues (cf. cadre logique),
- des hypothèses sur les mécanismes par lesquels la série d'actions prévues va influencer les réalités locales et permettre d'atteindre les objectifs définis.

Les indicateurs varient en fonction des objectifs, tels qu'ils sont définis dans le document projet (ou redéfinis suite à une mission de supervision).

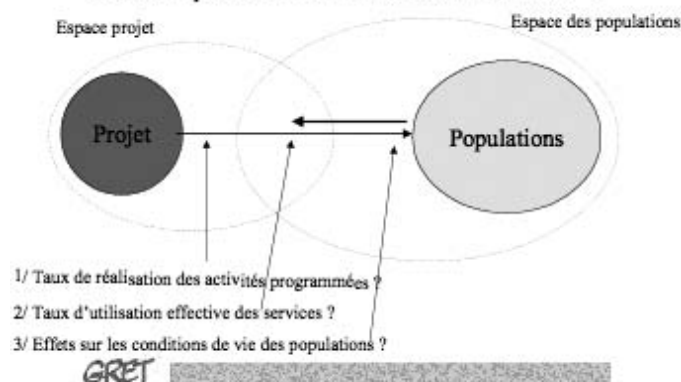
QUANTITATIF ET QUALITATIF, INDICATEURS D'ACTIVITÉS OU INDICATEURS D'IMPACTS ?

Les indicateurs peuvent être proches de l'action (nombre de crédits distribués, de formations réalisées, d'équipements installés) ou plus proches de l'impact (impacts du crédit pour les bénéficiaires, utilisation par les entrepreneurs des acquis de la formation dans leur pratique, etc.)

Les indicateurs peuvent être qualitatifs, quantitatifs ou semi-quantitatifs. Ils peuvent :

- mobiliser des informations existantes (nombre d'élèves par classe, obtenu auprès de la Direction de l'Education),
- être renseignés par les agents opérationnels à partir de leurs activités (nombre de réunions, de personnes présentes, objet annoncé du crédit, etc.),
- demander un protocole spécifique et systématique (une enquête ménage annuelle),
- être renseignés à partir d'enquêtes sur échantillons (les usages réels du crédit, sur 20 % des emprunteurs de l'année),
- etc.

Outputs directs du projet ou effets pour les bénéficiaires ?



Les grands nombres et les statistiques fournissent des indicateurs quantitatifs, mais il faut tenir compte des coûts qu'implique la collecte des données. Des problèmes de causalités peuvent se poser qui remettent en question la pertinence des indicateurs : on ne voit que ce qu'on a regardé... Les indicateurs qualitatifs s'obtiennent par des analyses approfondies sur des échantillons restreints mais raisonnés. Encore faut-il prendre en compte l'ensemble des facteurs, adopter une démarche compréhensive et explicative. Il faut se méfier aussi des risques de généralisations. Les techniques pour obtenir ces indicateurs peuvent nécessiter un savoir-faire exigeant.

De façon générale, plus on est proche de l'action (nombre de crédits distribués, nombre de participants aux formations, nombre de charrues vendues), plus les indicateurs sont carrés et simples à renseigner. Mais ils sont aussi peu riches en informations, pour la compréhension de l'impact et de ses causes. Plus on est proche de l'impact (impact des micro-crédits sur l'économie familiale ; effets indirects de l'accès à l'habitat en termes de santé, etc.), plus c'est riche et intéressant pour la compréhension des effets du projet, mais les informations sont d'autant plus lourdes ou complexes à obtenir.

La sophistication du dispositif de suivi-évaluation, l'équilibre entre indicateurs d'avancement et indicateurs d'impact, dépendent donc de la façon dont les objectifs du projet sont définis, des moyens disponibles, et des enjeux de pilotage (avec un souci d'équilibre entre richesse des informations, pertinence pour le pilotage de projet, et coût d'accès à l'information).

Un dispositif de suivi-évaluation peut ainsi utilement coupler :

- un suivi régulier d'un petit nombre d'indicateurs quantitatifs simples, issus de l'action, focalisés sur l'avancement mais ouverts vers l'impact ;
- des études régulières (annuelles, par exemple) sur des indicateurs simples, nécessitant des enquêtes spécifiques ;
- des études ponctuelles, plus compréhensives, sur un certain nombre de sujets apparaissant utiles à approfondir, au fur et à mesure du déroulement du projet.

Les études peuvent, selon les cas, être :

- réalisées par les agents de terrain, au cours de leur travail quotidien (ex. dans la foulée de son travail quotidien, chaque agent de crédit va aller interviewer cinq personnes identifiées comme très pauvres, pour discuter de leur point de vue par rapport à l'offre actuelle de crédit et leur réactions sur l'hypothèse d'un crédit de plus faible montant ; au bout de 3 semaines, on a 50 entretiens, dont on fait la synthèse) ou dans un moment spécial (un agent intègre dans sa programmation une semaine consacrée à tel sujet) ;
- réalisées par l'équipe du suivi-évaluation elle-même ;
- confiée à un consultant, un stagiaire, un chercheur.

Un bon suivi-évaluation consiste le plus souvent en une articulation intelligente entre un petit nombre d'indicateurs quantitatifs simples permettant de mesurer, et des enquêtes plus qualitatives et plus ponctuelles permettant de comprendre et d'interpréter. L'expérience montre qu'il vaut mieux être pragmatique et ne pas multiplier les indicateurs systématiques. Par contre, il ne faut pas hésiter à réaliser de petites enquêtes ciblées, sur des questions d'impact ou de dynamique, l'ensemble étant plus efficient en termes de compréhension des dynamiques et de pilotage.

LE SUIVI DE PROCESSUS

Une approche de "suivi de processus", clairement qualitative, met l'accent sur les processus en jeu dans l'action et son



PHOTO : COTA

déroulement, et les points de vue des acteurs concernés sur ce qui se passe. Le principe du "suivi de processus" part du constat que :

- la communication n'est jamais transparente entre bénéficiaires et intervenants (du fait des enjeux de l'action et de l'asymétrie des positions),
- les réunions formelles sont rarement le lieu où les véritables questions (qu'elles soient liées aux enjeux politiques et sociaux locaux, ou aux modes de relations entre populations et équipe projet) sont posées.

Les enjeux liés aux relations entre le projet et les populations (il faut montrer un consensus apparent, ou au contraire en rajouter dans la remise en cause), tout comme les enjeux internes aux populations (équilibres entre lignages, etc.) peuvent difficilement s'y traiter de façon posée. Dès lors qu'on ne connaît pas suffisamment ses interlocuteurs au village (en termes de statut social, d'appartenance lignagère, de notabilité), on ne peut pas lire et comprendre une partie de ce qui se passe dans les réunions, ce que signifie telle prise de parole ou tel silence, telle absence. Il existe dès lors un risque de "tourner à vide", de s'enfermer dans des impasses sans les avoir identifiées, de provoquer involontairement des tensions et des blocages. Il faut donc d'autres clés d'entrée.

Le "suivi de processus" vise à comprendre les jeux d'acteurs et les débats qui se jouent autour de l'intervention, la façon dont elle est perçue, comprise, interprétée, par les acteurs locaux, en fonction de leurs grilles de lecture. Il mobilise des chercheurs en sciences sociales, ou des personnes ayant une très bonne connaissance de la zone : en suivant les activités du projet, en faisant des visites et entretiens informels détachés des enjeux opérationnels, ces personnes se construisent une lecture socio-anthropologique des processus en cours et des enjeux qu'ils suscitent. Restituer et mettre en débat ces informations au sein des équipes opérationnelles (voire dans des réunions entre représentants locaux et intervenants) leur permet d'accéder à ces clés de lecture, de mettre en évidence des aspects non perçus et cependant essentiels des réactions des acteurs locaux. De cette façon, la sensibilité des agents de terrain à ces dimensions sociales et politiques de l'action peut être développée et ils disposent de repères pour adapter les stratégies et les pratiques.

CONCLUSION

Un projet industriel, fondé sur une série d'actes techniques normés, peut se contenter d'indicateurs quantitatifs de contrôle d'avancement. Un projet de développement est avant tout un processus social, mettant en jeu, directement ou indirectement, de nombreux acteurs aux représentations et logiques d'actions différentes. Chaque situation est en partie spécifique et, même fondé sur des expériences passées et des référentiels stabilisés, un projet de développement n'est jamais la simple reproduction d'un autre. Il repose toujours sur des paris de départ, plus ou moins identifiés et risqués. Un pilotage stratégique de l'action, une capacité à ajuster les activités et les stratégies à partir de la façon dont l'action se déroule, sont des conditions de réussite.

Un tel pilotage stratégique tirera grand profit du suivi-évaluation. Utilisé à bon escient, l'outil permet d'améliorer la qualité des projets et de favoriser les apprentissages, au niveau des équipes opérationnelles, et plus largement, s'il s'articule à des politiques de capitalisation d'expérience, au niveau de l'opérateur et du monde du développement.

Encore faut-il accepter d'y consacrer un minimum de moyens (avec le souci d'efficacité du dispositif pour le pilotage). Encore faut-il, également et surtout, que la conception même des projets et leur durée rendent possibles les ajustements éventuels et qu'une souplesse suffisante soit laissée au sein d'objectifs contractuels clairs.

L'évolution actuelle des procédures des bailleurs, qui enferment les projets dans des durées de trois ans avec une programmation stricte, ne va pas dans ce sens. ■■

→ SUIVI ET ÉVALUATION DU TRAVAIL DE PLAIDOYER*

Jennifer Chapman**

Compte tenu de la croissance des ressources attribuées au plaidoyer, il est important de comprendre ce qui rend ce travail efficace – comment et quand peut-il vraiment entraîner une différence pour la population pauvre et marginalisée ? Comment apprendre à mieux le mettre en œuvre ?



Le progrès est souvent mesuré en fonction d'indicateurs étroits, quantitatifs et externes. Des efforts systématiques sont nécessaires pour développer d'autres outils et méthodes qui permettent aux gens de définir leurs propres indicateurs de réussite et de tirer les leçons de leurs expériences....

C'est un défi dont ActionAid a déjà pris conscience. Au cours des trois prochaines années, une équipe réunissant des membres du Brésil, du Ghana, du Népal, d'Ouganda et du Royaume-Uni va s'engager dans une recherche-action visant à explorer cette question.

DÉFIS ET COMPLEXITÉS DU SUIVI ET DE L'ÉVALUATION DU TRAVAIL DE PLAIDOYER

Le développement d'outils de suivi et d'évaluation du plaidoyer est particulièrement difficile pour un certain nombre de raisons :

- Compte tenu de la complexité des questions, il est difficile de dégager une relation de cause à effet entre initiatives de plaidoyer des ONG et résultats. C'est déjà le cas lorsqu'on entreprend d'exercer des pressions ciblées en vue d'obtenir une modification précise de la loi ; ce l'est encore plus lorsqu'on cherche à influencer des comportements ou des valeurs plus générales de la société. L'influence des facteurs externes est tout aussi imprévisible : la situation politique, d'éventuelles catastrophes ou les stratégies d'opposition peuvent avoir une influence plus grande que l'ensemble des moyens à disposition des défenseurs du plaidoyer.
- Il est rare d'atteindre tous les objectifs visés. Il est souvent nécessaire d'accepter un compromis, d'abandonner ou de modifier certains objectifs. Il y a donc un élément de subjectivité qui intervient au moment de déterminer si les gains sont importants, si les petits gains sont en accord avec les objectifs plus larges de la campagne ou si la campagne a été récupérée. Il y aura probablement des divergences

d'opinion entre les différents partenaires et parties prenantes de la campagne. De fait, le travail de plaidoyer peut réunir des organisations qui ne cherchent pas forcément toutes à obtenir la même chose.

- Les objectifs du plaidoyer sont des cibles mouvantes sensibles aux facteurs externes. Ils changent en même temps que l'environnement, sont influencés par différents facteurs, au fur et à mesure des avancées ou en fonction de la résistance et des revers rencontrés. L'action principale peut, elle aussi, changer en cours de campagne, du niveau international au national ou au local, ce qui contribue à brouiller les marques de réussite. Il est même possible que la réussite à un niveau soit défavorable à la réussite à un autre niveau. Par conséquent, les résultats prédéfinis ne fournissent peut-être pas la meilleure méthode de mesure. Il est possible, en effet, qu'il soit également nécessaire de changer les indicateurs de réussite : un indicateur qui était pertinent au début de la campagne peut perdre cette pertinence au fur et à mesure que la campagne s'élargit et change d'orientation.
- Le travail de plaidoyer peut avoir différentes acceptations et devient de plus en plus collectif : il comprend toute une gamme de stratégies comme le jeu des influences, les groupes de pression, les campagnes, les manifestations, les boycotts, etc. Les différentes organisations travaillent de différentes façons et le plaidoyer se pratique de plus en plus par l'intermédiaire de réseaux et de coalitions. Les résultats positifs sont d'ailleurs souvent le reflet d'une somme d'approches diverses, par exemple, de stratégies internes et externes. Il peut être difficile de déterminer laquelle de ces approches fait la différence et encore plus difficile d'isoler l'impact d'une organisation donnée. Il peut être contre-productif et nocif pour la coopération de vouloir tirer la couverture à soi ou mesurer la part de chacun. Il peut être plus important d'améliorer la façon dont les organisations travaillent ensemble à un but commun.
- Une grande part du travail de plaidoyer se fait sur le long terme. La réforme d'une politique peut être lente et progressive ; il y a souvent un décalage important dans la mise en œuvre, du point de vue des changements dans la vie des gens. Cet état de fait pose le problème de la mesure d'impact par opposition aux résultats. La seule mesure des changements d'une politique ne constitue peut-être pas un outil assez révélateur des changements à court terme. Il est aussi important de mesurer la mise en œuvre de la politique, pas seulement sa formulation.
- Le travail de plaidoyer est souvent unique. Il se répète et se reproduit rarement, si bien que le phénomène de cumul des connaissances par la répétition n'intervient pas. Cela ne veut pas dire qu'aucun apprentissage n'est possible. Il est cependant encore plus important de réfléchir, d'explicitier les connaissances implicites pour que les enseignements d'une intervention puissent servir à la suivante.

* Le présent article s'appuie sur un document plus long, *Monitoring and Evaluating Advocacy: A Scoping Study* (Suivi et évaluation du travail de plaidoyer. Etude panoramique), 2001, Jennifer Chapman et Amboka Wameyo. L'étude est disponible auprès d'ActionAid.

** Jennifer Chapman travaille sur l'évaluation d'impact du plaidoyer au sein de l'Unité d'évaluation d'impact d'ActionAid. Elle coordonne le projet de recherche mentionné dans l'article.

- Le plaidoyer peut être un processus conflictuel. L'engagement dans un travail de plaidoyer peut avoir des conséquences politiques en termes de relations de groupes. Ces conséquences sont difficilement prévisibles au départ et difficiles à cerner.

A ces questions particulières au travail de plaidoyer s'en ajoutent d'autres, communes aux travaux de suivi et d'évaluation :

- A qui s'adressent le suivi et l'évaluation et quel est leur but ?
- Comment le suivi et l'évaluation peuvent-ils être participatifs, impliquer les parties prenantes à tous les niveaux ?
- Comment mesurer pleinement l'importance des différences entre les sexes et d'autres différences sociales ?
- Comment le suivi et l'évaluation peuvent-ils servir de base à un apprentissage organisationnel ?

Tous ces problèmes se combinent lorsque les organisations n'ont pas clairement défini ce qu'elles veulent réaliser. Une certaine souplesse peut, certes, être nécessaire au niveau des objectifs (ou des indicateurs) intermédiaires mais une ONG doit cependant avoir une idée claire de ses objectifs à long terme, de sa vision, de sa compréhension politique du travail de plaidoyer ; en effet ces éléments sont déterminants pour le choix de l'approche comme des critères de l'évaluation d'impact.

LE SUCCÈS D'UNE CAMPAGNE EST SOUVENT ÉVALUÉ EN FONCTION D'UN SEUL BUT, À COURT TERME...

La réussite est définie comme une victoire immédiate d'ordre législatif ou politique. Cette définition ne prend pas en considération les moyens nécessaires à long terme pour entretenir les avancées. En l'absence de systèmes forts, d'ONG ou de groupes de terrain capables de rappeler ses responsabilités au gouvernement, certaines victoires politiques sont de courte durée.

Valérie Miller fait remarquer qu'il n'est pas rare que des chefs d'ONG et d'organisations populaires portent tellement d'attention au travail de lobbying qu'ils en négligent les autres préoccupations de leurs membres ainsi que les processus et activités qui conditionnent la force et la fidélité des organisations à leur véritable mission :

"Le travail politique pose un sérieux dilemme : tandis qu'une campagne peut réussir à changer ou à faire adopter une politique, le processus peut entraîner une diminution de la force des institutions qui contribuent justement à créer le "capital social" et qui, dans une société pluraliste, sont nécessaires pour réformer la politique sur le long terme. Cette préoccupation [...]"



PHOTO : ACTION AID

soulève d'importants problèmes en rapport avec la nécessité de donner la priorité aux institutions et aux activités représentant une force politique au moment de la conception des efforts qui visent à influencer la politique. Si ces activités ne sont pas prises en compte et considérées comme une partie intégrante du processus, le travail politique peut très bien avoir comme conséquence de saper la base institutionnelle de la société civile et donc les chances de promotion à long terme de la redevabilité sociale et du sens des responsabilités du gouvernement."¹

LES CHANGEMENTS POLITIQUES SUFFISENT RAREMENT À GARANTIR UN CHANGEMENT DANS LA VIE DES GENS

Il y a souvent un décalage important, par exemple, entre les modifications législatives et politiques sur le statut de la femme et la réalité vécue par les femmes d'Afrique. Dans des contextes politiques autoritaires, l'écart entre le politique et la pratique atteint un maximum : les interventions ambitieuses en faveur des femmes ont souvent peu ou pas de rapport avec leur réalité quotidienne et changent peu de choses à leur situation. Il ne s'agit pas de dire que les politiques ou conventions internationales ou nationales n'ont aucune utilité. Elles représentent des leviers et des outils importants pour les militants mais elles suffisent rarement à réaliser des changements positifs dans la vie des gens pauvres ou marginalisés.

Dans certains cas, l'écart entre les déclarations politiques et les réalisations s'explique par le fait que les efforts de plaidoyer ont concerné les politiques au niveau national sans effort correspondant au niveau des pratiques traditionnelles et des lois coutumières qui influent directement sur la vie des membres de la communauté. Par exemple, les constitutions de presque tous les pays confèrent explicitement un statut et des droits égaux aux hommes et aux femmes. Cela n'empêche pas cependant que les lois coutumières bloquent l'accès des femmes à la terre ou à l'héritage dans beaucoup de sociétés.²

Sur de nombreuses questions, il est également nécessaire de faire évoluer l'opinion publique et les normes sociales. Ces points sont déjà importants en eux-mêmes mais ils peuvent servir de moyen de pression sur les processus politiques et favoriser l'application de certaines politiques.

Des victoires difficilement acquises peuvent être anéanties faute de vigilance et de constance au moment de l'application et de l'interprétation de la loi. Les stratégies de réforme légale fonctionnent finalement mieux lorsque les valeurs sociales de base sont en adéquation avec les nouvelles normes souhaitées. Tant que les valeurs de l'ancien régime sont appliquées, la mise en place de nouvelles normes ou l'activation de la fonction éducative de la loi pour changer les valeurs seront des tâches difficiles qui demanderont d'agir sur plusieurs fronts à la fois.³

¹ Miller, V. (1994) NGOs and Grassroots Policy Influence: What is success? Institute for Development Research, Boston, USA.

² United Nations Population Fund (UNFPA) (no date) Advocacy for Population and Reproductive Health in Africa: ICPD and Beyond, UNFPA, New York, USA.

³ Schuler, Margaret (ed) (1992) Freedom from Violence: Women's strategies from around the World, United Nations Development Fund for Women (UNIFEM), New York, USA.

IL EST IMPORTANT DE CLARIFIER L'APPROCHE ET L'IDÉOLOGIE DE L'ONG, DANS LA MESURE OÙ LES AUTRES DIMENSIONS DE LA RÉUSSITE DU PLAIDOYER NE SONT PAS DES CONSÉQUENCES AUTOMATIQUES DU TRAVAIL POLITIQUE

Si les ONG agissent en tant qu'intermédiaires des gens de la base considérés comme de simples clients, le travail politique peut favoriser une évolution vers une société civile comprenant d'une part un secteur de plaidoyer fort et professionnalisé et, d'autre part, une base faible et désorganisée. Des tensions inhérentes peuvent d'ailleurs apparaître au cours d'une campagne qui cherche à influencer à la fois les dimensions qui relèvent du politique et de la société civile :

"Il arrive souvent que des choix soient nécessaires, au moins à court terme, entre gains politiques et renforcement des associations de terrain. Les actions de lobbying ne peuvent pas toujours attendre la progression plus lente des efforts d'éducation et de participation sur le terrain. Quelquefois, il est difficile d'obtenir gain de cause sur certaines questions en raison des stratégies privilégiées sur le terrain".⁴

C'est une première étape de reconnaître qu'il peut y avoir des choix à faire. Reste à savoir qui doit prendre la décision quand les choix se présentent. Si le travail de plaidoyer d'une ONG est prévu de façon isolée, il est possible que ces problèmes de choix passent inaperçus ou ne soient pas considérés comme prioritaires : dans les faits, il est probable que la stratégie retenue sera

celle des organisations les plus grandes, celles qui ont le plus de ressources et de liens. Il est nécessaire de reconnaître la dynamique politique à l'œuvre dans et entre les groupes de la société civile et de travailler à fournir des systèmes qui permettent la transparence et la prise de décision participative.

En tenant compte d'autres dimensions de réussite, en les définissant clairement ainsi que les éventuels choix à faire, il sera possible de parvenir à une analyse et à une compréhension plus complètes de l'efficacité d'une campagne et de son impact potentiel à long terme. Le tableau ci-dessous combine quatre dimensions possibles de la réussite du travail de plaidoyer. Il n'est pas question de prétendre qu'elles ont un poids égal dans toutes les situations ou pour tous les genres de problèmes. Cependant, dans la plupart des questions de plaidoyer, elles auront de l'importance.

Chacune de ces dimensions de réussite est complexe en elle-même et peut exiger des méthodes différentes de suivi et d'évaluation du changement. Quoi qu'il en soit, il est important qu'elles ne soient pas considérées séparément les unes des autres car la réussite de l'une peut influencer la progression de l'autre.

CHANGEMENT DE POLITIQUE

Le plaidoyer politique est un processus par lequel un groupe ou des groupes déploient un ensemble de compétences et de techniques dans le but d'influencer les décideurs publics. Il ne concerne pas uniquement les lois mais aussi la création de programmes, l'attribution de ressources, l'affectation de personnel et la mise en œuvre. Le plaidoyer politique peut être

Grille de compréhension des résultats et impacts du travail de plaidoyer et de campagne⁵

Dimension de travail	Objectifs intermédiaires	Objectifs à plus long terme
1. Changement de politique	dialogue accru sur une question élévation du profil de la question changement d'opinion (de qui ?) changement de discours (en public/ en privé) changement dans les publications	la politique est modifiée la législation est modifiée l'affectation des ressources est modifiée le changement de politique/ législation est appliqué (et à très long terme) changement positif dans la vie des gens en conséquence du changement de politique/ législation
2. Renforcement de la société civile grâce au travail avec différents réseaux et organisations	évolution des compétences, capacités, connaissances, efficacité des différents membres ? évolution des capacités, compétences organisationnelles, efficacité des différents groupes de la société civile ? plus grande synergie des buts/ activités des réseaux/ mouvements évolution de la collaboration, du niveau de confiance, de l'unité des groupes de la société civile	efficacité accrue du travail de la société civile les groupes de la société civile sont actifs et cherchent à influencer les décideurs dans un sens favorable aux démunis. suivi de la mise en œuvre des politiques / programmes par les groupes de la société civile partenariats et réseaux efficaces et durables
3. Aide à la prise de décision centrée sur la population	conscience accrue des droits individuels et des systèmes de pouvoir qui limitent les droits évolution des compétences, capacités et connaissances des gens au niveau local qui sont capables de se mobiliser et de se défendre par eux-mêmes augmentation des signalements de violation des droits existence de systèmes de contrôle des droits demandes d'application des droits formulées par des organisations de base	meilleur accès aux droits élémentaires (santé, logement, eau, nourriture, absence de discrimination)
4. Elargissement de l'espace démocratique ou de l'espace dans lequel les groupes de la société civile peuvent fonctionner efficacement	plus grande liberté d'expression meilleure acceptation/ reconnaissance des groupes de la société civile existence de forums de groupes de la société civile permettant de déboucher sur une plus large variété de décisions légitimité accrue des groupes de la société civile	participation accrue des groupes de la société civile aux décisions importantes évolution de la redevabilité et de la transparence des institutions publiques

⁴ Covey, Jane (1994), *Accountability and Effectiveness of NGO Policy Alliances* Institute of Development Research (IDR), Boston, USA. Report 11.8 [IDR is now associated with World Education in Boston, USA].

⁵ David, Ros (1999) 'Advocacy and M&E: A note on the need for clarity' IA Exchanges August 1999, ActionAid, London, UK.

effectué par différents groupes selon la question concernée. Pour les questions particulièrement techniques, il pourra être important de recourir à un plaidoyer plus officiel et plus professionnel.

Les résultats politiques du plaidoyer correspondent au degré auquel les objectifs politiques ont été atteints. Ce genre d'objectif inclut des changements spécifiques des politiques, programmes ou pratiques des grandes institutions nationales qui ont des conséquences sur le secteur public (gouvernement, parlement, médias), le secteur privé et les programmes des bailleurs de fonds locaux ou des organes de l'ONU.

RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Pour cette dimension, les résultats concernent l'accroissement des capacités de plaidoyer des organisations de la société civile (OSC) à demander des comptes à ceux qui ont le pouvoir ainsi que l'accroissement des capacités des OSC à travailler ensemble dans des réseaux au niveau local, national et international et l'accroissement des capacités de plaidoyer de ces réseaux. Les questions de transparence, de participation et de pouvoir au sein des réseaux de plaidoyer sont très importantes. Le réseau international d'action pour l'alimentation des nourrissons (IBFAN) est un bon exemple de réussite de cette dimension : ce réseau a réuni des groupes de plaidoyer dans de nombreux pays autour de la question de l'allaitement maternel.

Un autre aspect important du renforcement de la société civile concerne l'augmentation du "capital social" (relations de confiance et de réciprocité qui sous-tendent la coopération et la collaboration nécessaires au plaidoyer et au travail collectif).

UNE PRISE DE DÉCISION CENTRÉE SUR LA POPULATION

La prise de décision centrée sur la population est un processus qui permet à la communauté de prendre conscience de ses droits et d'acquiescer la confiance, les compétences et le sens de l'organisation nécessaires pour prendre la parole, exiger ou négocier le respect de ces droits. Ce travail privilégie les résultats liés au rôle des individus en tant qu'acteurs politiques et porteurs de revendications, en particulier dans le champ de la conscience politique, de l'analyse des situations et du sentiment de valeur personnelle. De tels changements s'observent lorsque des attitudes passives et paralysantes d'auto-accusation et d'ignorance, si courantes dans les groupes privés de pouvoir et de droits, sont remplacées par des attitudes dynamiques et débouchent sur des capacités concrètes qui transforment les gens en véritables acteurs de la défense et de l'avancement de leurs propres droits.

Cette dimension recoupe la précédente sur le plan de l'accroissement des capacités des organisations fondées sur l'action de leurs membres.

Citons comme exemple l'appui apporté aux groupes de Dalits (intouchables) au Népal qui remettent en cause la discrimination au niveau local par diverses activités collectives, notamment en pénétrant dans les temples dont l'entrée leur est interdite.

ELARGISSEMENT DE L'ESPACE DANS LEQUEL LES GROUPES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE PEUVENT FONCTIONNER EFFICACEMENT



PHOTO : ACTION AID

Avec cette dimension, on cherche à savoir si les efforts entrepris ont augmenté les possibilités d'accès et d'influence des groupes privés de droits (accès des femmes à la parole et aux prises de décision par exemple) ou ont renforcé la redevabilité des institutions d'Etat envers les groupes de la société civile. Dans de nombreux cas, lorsque les gouvernements ou institutions multilatérales souhaitent engager des discussions avec la société civile, ils se tournent vers de grandes organisations internationales comme ActionAid à qui l'on reconnaît une expertise en la matière. Les organisations locales, plus petites et plus pauvres risquent ainsi de manquer des occasions de débat. Dans un certain nombre de pays, au lieu de se contenter de représenter la société civile, ActionAid a saisi cette occasion pour réunir toute une palette d'organisations et pour mettre au point une contribution commune au débat, ce qui a permis d'impliquer les organisations de base dans le processus.

QUELQUES REMARQUES POUR CONCLURE

Le présent article traite deux aspects seulement du suivi et de l'évaluation du travail de plaidoyer : le défi qu'ils représentent et la nécessité de considérer différentes dimensions de réussite. Bien d'autres aspects méritent l'attention : comment garantir que le travail de plaidoyer effectué à différents niveaux soit complémentaire ? Comment apprécier la valeur des contributions individuelles sans affaiblir la coopération ? Comment appuyer au mieux le travail de plaidoyer de la société civile à plus long terme ? Quelles sont les conséquences politiques du travail de plaidoyer ? Comment ménager et maintenir un espace permettant l'engagement à différents niveaux et dans différentes cultures ? Comment tenir pleinement compte des problèmes de discrimination entre les sexes ?... ■■■

chronique de livres

[RECHERCHE SUR LE THÈME DU TRIMESTRE]

Tous les documents avec une mention COTA (cote de rangement ou disponibilité) sont consultables au centre de documentation du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h (sauf le vendredi matin).

LA MESURE D'IMPACT DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE (IMF): UN ÉTAT DES LIEUX (DOSSIER)
TECHNIQUES FINANCIÈRES ET DÉVELOPPEMENT, N°70, MARS 2003, P.27-66

GUIDE PRATIQUE DE SUIVI-ÉVALUATION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT RURAL : POUR UNE GESTION ORIENTÉE VERS L'IMPACT
FIDA, ROME, ITALIE, 2003, 13 FASCICULES
COTE : COTA : 116-FID-G

IMPACT-ORIENTED EVALUATION OF GERMAN AGRO ACTION OVERSEAS ACTIVITIES
GERMAN AGRO ACTION, BONN, ALLEMAGNE, 2003, 48 P.
COLL. : WORKING PAPER
COTE : COTA : 116-GER-I

ACHIEVING IMPACT IN NEW CONTEXTS : GUIDE TO PROGRAMME-BUILDING IN TECHNICAL COOPERATION
MILDEBERGER, ELISABETH
GTZ, ESCHBORN, ALLEMAGNE, 2003, 19 P.
COTE : COTA : 116-MIL-A

ETUDES D'IMPACT : LE CAS DE MIDE - PÉROU
ZOOM MICROFINANCE, N°8, SEPTEMBRE 2002, 8 P.

LA CARTOGRAPHIE DES INCIDENCES : INTÉGRER L'APPRENTISSAGE ET LA RÉFLEXION DANS LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT
EARL, SARAH ; CARDEN, FRED ; SMUTYLO, TERRY
CRDI, OTTAWA, 2002, 143 P.
COTE : COTA : 116-EAR-C

GUIDELINES FOR IMPACT MONITORING IN ECONOMIC AND EMPLOYMENT PROMOTION PROJECTS WITH SPECIAL REFERENCE TO POVERTY REDUCTION IMPACTS. PART 1 : WHY DO IMPACT MONITORING? A GUIDE
VAHLHAUS, MARTINA ; KUBY, THOMAS
GTZ, ESCHBORN, 2001, 37 P.
COLL. : SECTION 41 : ECONOMIC AND EMPLOYMENT PROMOTION
COTE : COTA : 116-VAH-G

IMPACT DE L'AJUSTEMENT STRUCTUREL SUR L'AGRICULTURE IRRIGUÉE DU DELTA DU SÉNÉGAL
BÉLIÈRES, JEAN-FRANÇOIS ; TOURÉ, EL HADJI ADAMA
CIRAD, MONTPELLIER, 2001
NOTE : THÈSE SOUTENUE LE 22 DÉCEMBRE 1999
COTE : COTA : 114-CIR-I

APPROCHES PARTICIPATIVES POUR UN CYCLE DES PROJETS ORIENTÉ VERS L'IMPACT : RENFORCER L'ORIENTATION DU CYCLE DES PROJETS DU FIDA SUR L'IMPACT
FIDA, ROME, 2001, 33 P.
COTE : COTA : 116-FID-A

NOTES TO ACCOMPANY ALPS
ACTION AID, LONDON, UK, 2001, 105 P.
COTE : 116-ACT-N

ALPS : ACCOUNTABILITY, LEARNING AND PLANNING SYSTEM
ACTION AID, LONDON, UK, 2000, 29 P.
COTE : COTA : 116-ACT-A

EVALUATING THE IMPACT OF DEVELOPMENT PROJECTS ON POVERTY : A HANDBOOK FOR PRACTITIONERS
BAKER, JUDY L.
BANQUE MONDIALE, WASHINGTON, 2000, 217 P.
COLL. : DIRECTIONS IN DEVELOPMENT
COTE : COTA : 116-BAK-E

LA EVALUACIÓN EX-POST O DE IMPACTO : UN RETO PARA LA GESTIÓN DE PROYECTOS DE COOPERACIÓN INTERNACIONAL AL DESARROLLO
GONZÁLEZ, LAURA
HEGOA, BILBAO, 2000, 49 P.
COTE : COTA : 116-GON-E

ATELIER ECART / ASARECA / CTA SUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA RECHERCHE AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'EST ET DU CENTRE
GTZ, ECART, CTA, ASARECA, ENTEBBE, OUGANDA, 2000, 108 P.
COTE : COTA : 400.1-GTZ-A

IMPACT ASSESSMENT METHODOLOGIES FOR MICROFINANCE : THEORY, EXPERIENCE AND BETTER PRACTICE
HULME, D.
NOTE : IN WORLD DEVELOPMENT, VOL.28, N°1, 2000, P.79-98
COTE : COTA : 401.3-HUL-I

IMPACT ASSESSMENT FOR DEVELOPMENT AGENCIES : LEARNING TO VALUE CHANGE
ROCHE, CHRIS
OXFAM PUBLICATION, OXFORD, 1999, 308 P.
COLL. : DEVELOPMENT GUIDELINES
COTE : COTA : 116-ROC-I

PRISE EN COMPTE DE L'IMPACT ET CONSTRUCTION D'INDICATEURS D'IMPACT
GRAUGNARD, GILBERT ; HEEREN, NICOLAS
F3E, CIEDEL, LYON, 1999, 50 P.
COTE : COTA : 116-GRA-P

THE DANISH NGO IMPACT STUDY : A REVIEW OF DANISH NGO ACTIVITIES IN DEVELOPING COUNTRIES : NICARAGUA IN-DEPTH STUDY : THEMATIC STUDY OF CAPACITY BUILDING IN THE FRAMEWORK OF PARTNERSHIP
HERRERA, RUTH ; HANSEN, FINN
MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS, COPENHAGUE, DANEMARK, 1999, 147 P.
COTE : COTA : 116-MIN-D

ENVIRONMENTAL METHODS REVIEW : RETOOLING IMPACT ASSESSMENT FOR THE NEW CENTURY
PORTER, A. L. ; FITTIPALDI, J.J.
AEP, ATLANTA, GEORGIA - USA, 1998, 309 P.
COTE : COTA : 120-AEP-E

PIM : LE SUIVI PARTICIPATIF D'IMPACT, FASCICULE 1 : LE SUIVI D'IMPACT POUR LES GROUPES
GERMANN, DORSI ; GOHL, EBERHARD
FAKT, GTZ, GATE, 28 P.
COTE : COTA : 171.2-GER-P

PIM : LE SUIVI PARTICIPATIF D'IMPACT, FASCICULE 2 : LE SUIVI D'IMPACT POUR LES ONG
GERMANN, DORSI ; GOHL, EBERHARD
FAKT, GATE, GTZ, 38 P.
COTE : COTA : 171.2-GER-P

MAKING A DIFFERENCE : MEASURING THE IMPACT OF INFORMATION ON DEVELOPMENT
MC CONNELL, PAUL
IDRC, OTTAWA, CANADA, 1995, 246 P.
COTE : COTA : 160-MCC-M

ANALISIS DEL IMPACTO DEL PROYECTO DE DESARROLLO (DOSSIER)
LEADER - AEIDL- ASSOCIATION EUROPÉENNE D'INFORMATION SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL, BRUXELLES, BELGIQUE, 1994, 58 P.
COTE : COTA : 116-LEA-A

ALIMENTATION EN EAU ET GESTION DES DÉCHETS : ORIENTATIONS POUR LES ÉTUDES D'IMPACT
UNCHS HABITAT, NAIROBI, KENYA, 1987, 43 P.
COTE : COTA : 300-UNCHS-A

MÉTHODOLOGIE DE LA PLANIFICATION : MANUEL D'ÉVALUATION ÉCONOMIQUE DES PROJETS - LA MÉTHODE DES EFFETS
CHERVEL, M. ; LE GALL, M.
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION, 1976, 204 P.
COTE : COTA : 116-MIN-M

chronique de livres

[NOUVELLES ACQUISITIONS]

Vous pouvez retrouver la liste complète des nouvelles acquisitions du centre de documentation sur notre site (<http://www.cota.be>) ou encore la recevoir par courrier électronique (sur demande bibliotheque@cota.be). Les ouvrages repris ci-dessous sont disponibles en consultation au centre de documentation.

Si vous désirez acquérir un de ceux-ci, veuillez contacter le diffuseur indiqué.

VERS UNE COGESTION DES INFRASTRUCTURES HYDRO-AGRIcoles : CONSTRUCTION ASSOCIATIVE ET RÉHABILITATION DE POLDERS : L'EXPÉRIENCE DU PROJET PREY NUP AU CAMBODGE
KIBLER, JEAN-FRANÇOIS ; PERROUD, CATHERINE
GRET, PARIS, 2004, 319 P.
COLL. : COLLECTION ETUDES ET TRAVAUX

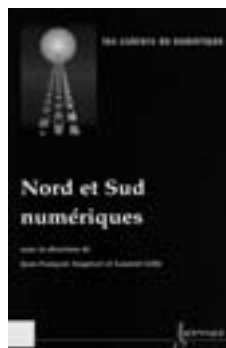


COTE : COTA : 422-KIB-V
LE PROJET DE RÉHABILITATION DES POLDERS DE PREY NUP EST LA PREMIÈRE EXPÉRIENCE DE TRANSFERT DE GESTION AU CAMBODGE. DANS UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE, IL COMBINE RÉHABILITATION PHYSIQUE, SÉCURISATION FONCIÈRE ET APPUI AU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE, AUTOUR D'UN PROCESSUS DE CONSTRUCTION ASSOCIATIVE. CET OUVRAGE RETRACE L'HISTOIRE ET LA DÉMARCHE DES QUATRE PREMIÈRES ANNÉES DU PROJET, ESSENTIELLEMENT DU POINT DE VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'ASSOCIATION, ET EN TIRE LES ENSEIGNEMENTS.
DIFFUSION : GRET
211/213 RUE LA FAYETTE – 75010 PARIS
SITE : www.gret.org

RAMSES 2005 : LES FACES CACHÉES DE LA MONDIALISATION
DE MONTBRIAL, THIERRY ; MOREAU DESFARGES, PHILIPPE
DUNOD, PARIS, 2004, 375 P.

COTE : COTA : 110-DEM-R
CE DOCUMENT TRAITE DE LA MONDIALISATION À TRAVERS CES DIFFÉRENTS CHAPITRES : UN TIERS-MONDE EN RÉINVENTION ; LA QUESTION SOCIALE, CONDITION ET CONTRAINTE DU MIRACLE CHINOIS ; L'INDE ENTRE MONDIALISATION ET QUESTION SOCIALE ; LE MOYEN-ORIENT DANS LA TOURMENTE ; L'IRAK AU TOURNANT DU 30 JUIN 2004 ; L'INCERTITUDE SEULE SOUVERAINE ; L'AFRIQUE PARADOXALE ; L'OMC VICTIME DE LA MONDIALISATION ; LES ETATS-UNIS ET LA SÉCURITÉ PÉTROLIÈRE MONDIALE ; LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE À L'ÉPREUVE DE LA MONDIALISATION ; DIVERSITÉ CULTURELLE ET MONDIALISATION ; REPÈRES (CARTES, PANORAMA, CHRONOLOGIE JUILLET 2003 – JUILLET 2004, LE MONDE EN CHIFFRES).
DIFFUSION : DUNOD
5 RUE LAROMIGUIÈRE - 75005 PARIS
SITE : www.dunod.com

NORD ET SUD NUMÉRIQUES
SOUPIZET, JEAN-FRANÇOIS ; GILLE, LAURENT
HERMES, PARIS, 2002, 334 P.
COLL. : LES CAHIERS DU NUMÉRIQUE, VOL. 2, N°3-4



RÉF. : COTA : 163-SOU-N
PARTOUT SUR LE TERRAIN, LA DYNAMIQUE DU NUMÉRIQUE EST FORTE, MAIS LA RÉUSSITE TIENT AUTANT AU "CONTENU SOCIAL" DES PROJETS ET À L'ENGAGEMENT DES HOMMES ET DES FEMMES QU'ÀUX TECHNOLOGIES. CE NUMÉRO PROPOSE TÉMOIGNAGES ET RÉFLEXIONS DANS UN DOMAINE OÙ LA RECHERCHE EST ENCORE MODESTE TANDIS QUE LES RESPONSABLES PUBLICS ET PRIVÉS Y VOIENT LE PARADIGME D'UN DÉVELOPPEMENT GLOBAL.
DIFFUSION : HERMÈS SCIENCE PUBLICATIONS - 8, QUAI DU MARCHÉ-NEUF – 75004 PARIS
SITE : www.hermès-science.com

AKA, QUE FERAIS-TU SI TU VOYAIS SURGIR TA BELLE-MÈRE? : EXPÉRIENCES ET MÉSAVENTURES DE L'APPUI AUX ARTISANS ET À L'ENTREPRENARIAT
BAIER-D'ORAZIO, MARIA G.
FAKT, STUTTGART, ALLEMAGNE, 2003, 61 P.
RÉF. COTA : 600-BAI-A
RÉUNIES LORS D'UNE SÉRIE DE TROIS SÉMINAIRES TENUS AU CAMEROUN AU

COURS DE L'ANNÉE 1999, UNE VINGTAINNE D'ONG – D'AFRIQUE ET D'EUROPE – ONT ÉCHANGÉ À PROPOS DE LEURS PRATIQUES EN MATIÈRE D'APPUI À L'ARTISANAT ET AUX ENTREPRENEURS EN AFRIQUE. C'EST DE LÀ QU'EST NÉE L'IDÉE DE PARLER OUVERTEMENT DE CE QUI N'A PAS RÉUSSI. EN GÉNÉRAL, L'OPINION PUBLIQUE NE CONNAÎT QUE DEUX ATTITUDES : LOUER CELUI QUI RÉUSSIT OU CONDAMNER CELUI QUI ÉCHOUE. VOILÀ DONC UNE PUBLICATION QUI NE SUIT PAS LE COURANT ! CE LIVRE RASSEMBLE SEPT HISTOIRES D'ÉCHECS, RACONTÉES PAR CEUX QUI LES ONT CAUSÉES...
DIFFUSION : FAKT – GÄNSHEIDESTR. 43 – 70184 STUTTGART - ALLEMAGNE

AGRICULTURES DU SUD : LE POIDS DU NORD
GRET, PARIS, 2004, P. 49-226
NOTE : IN POUR (REVUE DU GROUPE DE RECHERCHE POUR L'ÉDUCATION ET LA PROSPECTIVE), N°184



RÉF. COTA : 401.1-GRE-A
CE DOSSIER EST CENTRÉ SUR LA SITUATION DES AGRICULTURES DU SUD, EN PARTICULIER CELLES QUI ONT REÇU L'AIDE DES PAYS DU NORD DEPUIS LA DÉCOLONISATION, MAIS AUSSI CELLES DES PAYS ÉMERGENTS. L'ENJEU ALIMENTAIRE EST CAPITAL POUR L'AVENIR DE LA PLANÈTE. ET LES PERSPECTIVES NE CONDUISENT PAS À L'OPTIMISME. CE DOSSIER SE VEUT UNE CONTRIBUTION POUR TROUVER LES VOIES D'UN NOUVEL ÉQUILIBRE.
DIFFUSION : GROUPE DE RECHERCHE POUR L'ÉDUCATION ET LA PROSPECTIVE – 13/15 RUE DES PETITES-ÉCURIES – 75010 PARIS
SITE : www.grep.fr

CRÉDITS ET PRÊTS POUR LES PETITES ENTREPRISES : UN GUIDE PILIERS
CARTER, ISABEL
TEARFUND, TEDDINGTON, UK, 2002, 56 P.
NOTE : PILIERS = PARTENAIRES POUR INTERACTION EN LANGUES LOCALES, INFORMATION, ÉDUCATION ET RESSOURCES
RÉF. COTA : 602-CAR-C
CE GUIDE A ÉTÉ CONÇU POUR TRAVAILLER LORS D'UNE SÉRIE DE TROIS GROUPES, ACCOMPAGNÉS D'UNE PER-

chronique de livres

SONNE QUI DIRIGE LES DISCUSSIONS. IL OFFRE LA BASE NÉCESSAIRE POUR DISCUTER D'UN THÈME LORS D'UNE RÉUNION SPÉCIALE OU LORS DE RASSEMBLEMENTS RÉGULIERS (FERMIERS, PERSONNES EN FORMATION, ...).

DIFFUSION : TEARFUND – 100 CHURCH ROAD – TEDDINGTON TW11 8QE - ANGLETERRE

QUELLE STRATÉGIE POUR QUELLE ONG? CAS PRATIQUE : OXFAM-SOLIDARITÉ

NOËL, VALÉRIE

EDITIONS LUC PIRE, BRUXELLES, 2005, 176 P.

COLL. : VOIX D'ACCÈSNOTE : PRIX ROGER VANTHOURNOUT



RÉF. COTA : 111.3-NOE-Q

QU'EST-CE QUE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ? CETTE APPROCHE EST-ELLE ADAPTÉE AU MONDE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET PLUS SPÉCIFIQUEMENT DES ONG ? QUELS SONT SES AVANTAGES ET SES INCONVÉNIENTS ? LE HASARD ET L'INTUITION ONT-ILS ENCORE LEUR PLACE DANS LES PRATIQUES DE TERRAIN ?

DIFFUSION : EDITIONS LUC PIRE – 37/39, QUAI AUX PIERRES DE TAILLE – 1000 BRUXELLES – SITE : www.lucpire.be

... ET DEMAIN LA FAO : À L'ÉCOUTE DES PEUPLES PAYSANS ET FERMIERS



MAÏGA, MAHAMADOU
HARMATTAN, PARIS, 2005, 207 P.
RÉF. COTA : 110-MAI-E

CET OUVRAGE POURSUIT LE DÉBAT POUR UNE RÉFORME DU SNU ET DE LA FAO, QUI DÉBOUCHE SUR UNE ALTERNATIVE À LA MONDIALISATION SUR

DEUX ASPECTS. LE 1ER SERAIT D'IMPLIQUER LA SOCIÉTÉ CIVILE, LES PAYSANS ET FERMIERS DANS LES ACTIONS DE LA FAO; RÉFORMER SES STRUCTURES ET SA POLITIQUE POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ ET EFFICIENCE DE SES ACTIONS; ET CHANGER SES RELATIONS BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES ENTRE NORD ET SUD POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS D'ASSISTANCE DES PAYS MEMBRES. LE 2ÈME ASPECT CONSISTE À DÔTER LA FAO D'UNE POLITIQUE QUI PROMUEVE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET INTÈGRE LES ÉCHANGES, LA DIVERSITÉ DES DONNÉES ET DES BESOINS ET LES EXIGENCES DE L'ENVIRONNEMENT.

**DIFFUSION : L'HARMATTAN
5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE - 75005 PARIS – FRANCE**

SITE : www.editions-harmattan.fr

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST : ENTRE SAVOIRS ET PRATIQUES

VIDAL, LAURENT ; FALL, ABDOU ; GADOU, DAKOURI

HARMATTAN, PARIS, 2005, 328 P.

COLL. : LOGIQUES SOCIALES

RÉF. COTA : 800-VID-P

CET OUVRAGE S'ATTACHE À ÉTUDIER LE QUOTIDIEN DE SOIGNANTS QUI COMPOSENT AVEC DES SAVOIRS EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION, POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES MALADES ET DE LA SOCIÉTÉ.

**DIFFUSION : L'HARMATTAN
5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE - 75005 PARIS – FRANCE**

SITE : www.editions-harmattan.fr

SITUATION DES FORÊTS DU MONDE

2005

FAO, ROME, ITALIE, 2005, 153 P.



RÉF. COTA : 460-FAO-S

LA PREMIÈRE PARTIE TRAITE DE SUJETS INTÉRESSANTS LES RESSOURCES FORESTIÈRES ; LA GESTION, LA CONSERVATION ET VALORISATION DURABLE DES FORÊTS ; LES QUESTIONS INSTITUTIONNELLES ; ET LE DIALOGUE INTERNATIONAL EN POLITIQUE FORESTIÈRE. DANS LA SECONDE PARTIE, CINQ ASPECTS SONT EXAMINÉS PLUS EN DÉTAIL : ACCROÎTRE LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES TIRÉS DES

FORÊTS ; NOUVELLES POSSIBILITÉS ET ÉVOLUTION DES ENJEUX ; RÉALISER LES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES DE L'AGROFORESTERIE : EXPÉRIENCES, LEÇONS À RETENIR ET DÉFIS À RELEVÉ ; L'ÉCONOMIE DE LA DENDROÉNERGIE ; LA MANIÈRE DONT LES MESURES TARIFAIRES ET NON TARIFAIRES INFLUENT SUR LE COMMERCE DES PRODUITS FORESTIERS ; ET LES RAISONS POUR LESQUELLES DE NOMBREUX CONFLITS VIOLENTS ÉCLATENT DANS DES RÉGIONS DE FORÊTS, EN PRÉCISANT LA FAÇON DONT LES FORÊTS PEUVENT AIDER À PROMOUVOIR LA PAIX.

**DIFFUSION : LIBRAIRIE JEAN DE LANNOY
202 AVENUE DU ROI – 1190 BRUXELLES
SITE : www.jean-de-lannoy.be**

LES ONG DE DÉVELOPPEMENT : RÔLES ET PERSPECTIVES

IN : ANNUAIRE SUISSE DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT, VOL. 23, N°2
IUED, GENÈVE, SUISSE, NOVEMBRE 2004, 150 P.

RÉF. COTA : 111.3-FOR-O

LE DOSSIER COMMENCE PAR ÉVOQUER LA DIFFICULTÉ À DÉFINIR LE TERME "ONG" ET ÉTABLIT UNE TYPOLOGIE DES ONG.

L'ANNUAIRE ABORDE EN OUTRE LES FORCES ET LES FAIBLESSES DE L'ACTION DES ONG : LA REMISE EN CAUSE DE LEUR LÉGITIMITÉ, LES RELATIONS ENTRE LE MONDE DES ONG ET L'ÉTAT, LA DÉPENDANCE DES ONG FACE AU FINANCEMENT PUBLIC, LA CONCURRENCE ENTRE LES ONG ET LA DISSÉMINATION DES FORCES, LE POIDS DES ONG DU NORD FACE AUX ONG ET AUX ÉTATS DU SUD, L'ÉMERGENCE OU NON D'UNE RÉELLE "SOCIÉTÉ CIVILE MONDIALE".

**DIFFUSION : IUED – RUE ROTHSCHILD 20 – 1211 GENÈVE 21 – SUISSE
SITE : www.iued.unige.ch**

DIVERSITY IN DEVELOPMENT : RECONSIDERING THE WASHINGTON CONSENSUS

JAN JOOST TEUNISSEN, AGE AKKERMAN
FONDAD, LA HAYE, PAYS-BAS, 2004, 238 P.



RÉF. COTA : 114-TEU-D

CE LIVRE EXPLORÉ LES ASPECTS POSITIFS ET NÉGATIFS DES POLITIQUES PRÉSCRITES PAR LE CONSENSUS DE WASHINGTON.

chronique de livres

**DIFFUSION : FONDAD – NOORDEINDE
107A – 2514 GE THE HAGUE – PAYS-BAS
SITE : www.fondad.org**

**VOICES FOR CHANGE : PARTICIPATORY
MONITORING AND EVALUATION IN
CHINA**

VERNOOY, RONNIE ; QIU, SUN ;
JIANCHU, XU
IDRC, OTTAWA, CANADA, 2003 , 173 P.

RÉF. COTA : 116-VER-V

LA NOUVELLE ET PUISSANTE METHODOLOGIE DE LA SURVEILLANCE ET DE L'ÉVALUATION PARTICIPATIVES (SEP) SE GÉNÉRALISE DANS LES ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET LES INSTITUTIONS DE RECHERCHE DU MONDE ENTIER. CET OUVRAGE DÉCRIT UN PROCESSUS DE FORMATION EN SEP DANS LES PROVINCES DE YUNNAN ET DU GUIZHOU, EN CHINE, EN ILLUSTRANT COMMENT LES ACTIVITÉS DE SEP PEUVENT RENFORCER L'APPRENTISSAGE ET LA RESPONSABILITÉ DES ÉQUIPES DE RECHERCHE ET, PAR CONSÉQUENT, L'EFFICACITÉ DE LEURS TRAVAUX.

**DIFFUSION : ITDG PUBLISHING -
BOURTON HALL - BOURTON-ON-
DUNSMORE – RUGBY - WARKS CV23
9QZ - ROYAUME-UNI**

**FEMMES EN MOUVEMENT : GENRE,
MIGRATIONS ET NOUVELLE DIVISION
INTERNATIONALE DU TRAVAIL**

REYSOO (DIR.), FENNEKE ; VERSCHUUR,
CHRISTINE

IUED, DDC, GENÈVE, SUISSE, 2004 , 288 P.
COLL. : COLLOQUES GENRE DE L'IUED

RÉF. COTA : 118-REY-F

IL Y A ENVIRON VINGT-CINQ ANS, LES RECHERCHES EN SOCIOLOGIE DE LA MIGRATION ONT PORTÉ UNE ATTENTION ACCRUE AUX FEMMES DANS LA MIGRATION, UN CERTAIN NOMBRE DE PRÉSUPPOSÉS ONT ÉTÉ DÉMYSTIFIÉS ET CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DE LA MIGRATION INTERNATIONALE ONT ÉTÉ PROBLÉMATISÉES EN TENANT COMPTE DE LA PERSPECTIVE GENRE.

**DIFFUSION : IUED - 20 RUE ROTHSCHILD
- CP 136 - 1211 GENÈVE 21 – SUISSE –
SITE : www.iued.ch**

**GUIDE TECHNIQUE SUR LE RECYCLAGE
DES DÉCHETS PLASTIQUES DANS LES
PAYS EN DÉVELOPPEMENT**

PIERRE-FRANÇOIS BAREEL
INGÉNIEURS SANS FRONTIÈRES,
BRUXELLES, 2002, 118 P.

COLL. : MANUELS TECHNIQUES

RÉF. COTA : 363.2-BAR-G

CE GUIDE TECHNIQUE DÉCRIT UNE À UNE LES ÉTAPES ESSENTIELLES POUR METTRE EN PLACE UN PROJET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS PLASTIQUES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : QUE SONT LES MATIÈRES PLASTIQUES ; COMMENT LES RECONNAÎTRE ; COMMENT LES RECYCLER ; COMMENT CHOISIR UNE FILIÈRE DE

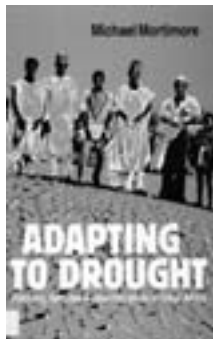
RECYCLAGE APPROPRIÉE ; OÙ SE PROCURER LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE ; QUELS SONT LES INVESTISSEMENTS ; QUELS SONT LES DÉBOUCHÉS POUR LES PLASTIQUES RECYCLÉS ? BIEN QUE TOUTES LES FILIÈRES CLASSIQUES DE RECYCLAGE DES PLASTIQUES SOIENT PRÉSENTÉES, DEUX SEULEMENT SONT DÉTAILLÉES : LA RÉGÉNÉRATION (FABRICATION DE GRANULÉS) ET LE MOULAGE PAR INJECTION DE PETITES PIÈCES D'ARTISANAT, QUI SONT PROBABLEMENT LES MIEUX ADAPTÉES POUR LES PROJETS D'ACTIVITÉS À PETITE ÉCHELLE PERMETTANT D'OBTENIR DES PRODUITS À PLUS-VALUES INTÉRESSANTES.

**DIFFUSION : ISF – 48 AVENUE DU MARLY
- 1120 BRUXELLES**

SITE : www.isf-iai.be

**ADAPTING TO DROUGHT : FARMERS,
FAMINES AND DESERTIFICATION IN
WEST AFRICA**

MICHAEL MORTIMORE
CAMBRIDGE UNIVERSITY PRESS,
CAMBRIDGE, UK, 1989, 299 P.



RÉF. COTA : 123-MOR-A

CE LIVRE INCARNE LES RÉSULTATS DE TREIZE ANNÉES DE RECHERCHE DANS DES MILIEUX RURAUX ENCLINS À LA SÉCHERESSE, DANS LA ZONE SEMI-ARIDE DU NORD NIGÉRIA.

IL DÉCRIT LES MODÈLES DE COMPORTEMENTS ADAPTATIFS OBSERVÉS PARMI LES COMMUNAUTÉS DE HAUSA, DE FUL'BE ET DE MANGA EN RÉPONSE À LA SÉCHERESSE RÉCURRENTÉ DANS LES ANNÉES 70 ET LES ANNÉES 80.

LA QUESTION DE LA DÉSERTEIFICATION EST EXPLORÉE DANS UN SECTEUR OÙ L'ÉVIDENCE DE DÉPLACER DES DUNES DE SABLE APPARAÎT DRAMATIQUE. LES THÉORIES DÉTERMINISTES ET LES SOLUTIONS QUI FONT AUTORITÉ SONT CRITIQUÉES.

L'AUTEUR DÉMONTRE UN PARALLÈLE ENTRE LA RÉSILIENCE OBSERVABLE DES ÉCOSYSTÈMES SEMI-ARIDES ET LES STRATÉGIES ADAPTATIVES DES COMMUNAUTÉS HUMAINES QUI LES HABITENT. ENFIN, IL SUGGÈRE DES POLITIQUES POUR RENFORCER CETTE RÉSILIENCE.

**DIFFUSION : CAMBRIDGE UNIVERSITY
PRESS – THE EDINBURGH BUILDING –
SHAFTESBURY ROAD – CAMBRIDGE
CB2 2RU – UNITED KINGDOM**

**ARBRES, ARBUSTES ET LIANES DES
ZONES SÈCHES D'AFRIQUE DE L'OUEST**

MICHEL ARBONNIER
CIRAD, MONTPELLIER, FRANCE, 2002, 573 P.



RÉF. COTA : 461-ARB-A

CE GUIDE DE TERRAIN EST LA SYNTHÈSE DE PLUS DE QUINZE ANNÉES DE PRATIQUE EN AMÉNAGEMENT FORESTIER DANS LE CADRE DES ACTIONS ENTREPRISES PAR LE CIRAD.

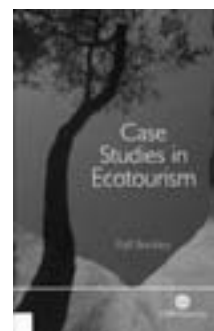
LES PHOTOGRAPHIES EN COULEURS FACILITENT L'IDENTIFICATION DE CHAQUE DES 360 ESPÈCES LIGNEUSES PRÉSENTÉES. UN INVENTAIRE ACTUALISÉ DES USAGES TRADITIONNELS DES DIFFÉRENTES PARTIES DE LA PLANTE, EN PHARMACOPÉE, EN NUTRITION HUMAINE OU ANIMALE ET DANS LA VIE QUOTIDIENNE, EST AUSSI PROPOSÉ.

LES CLÉS DE RECONNAISSANCE ET LES FICHES DESCRIPTIVES SONT ACCESSIBLES AUX NON-SPECIALISTES DE LA BOTANIQUE (TECHNICIENS DE LA FORÊT, DE L'AGRICULTURE, OU DE L'ÉLEVAGE, ENSEIGNANTS, ÉTUDIANTS).

**DIFFUSION : LA LIBRAIRIE DU CIRAD –
TA 283/04 – AVENUE AGROPOLIS – 34398
MONTPELLIER CEDEX 5 – FRANCE –
SITE : www.cirad.fr**

CASE STUDIES IN ECOTOURISM

RALPH BUCKLEY
CABI PUBLISHING, OXON, UK, 2003, 264 P.



RÉF. COTA : 137-BUC-C

CE VOLUME PRÉSENTE UNE COMPILATION ET UNE ANALYSE GLOBALES DE PLUS DE 170 ÉTUDES DE CAS RÉELLES EN ÉCOTOURISME, CHOISIES APRÈS UN PROCESSUS DE CRIBLAGE ÉTENDU.

IL MONTRE QUEL TYPE D'ÉCOTOURISME PEUT ÊTRE RÉALISÉ ET À QUELLES CONTRAINTES IL DOIT FAIRE FACE. L'OUVRAGE FOURNIT ÉGA-

chronique de livres

LEMENT UNE RÉFÉRENCE COMPLÈTE POUR DES ENTREPRISES D'ÉCOTOURISME, DES AGENCES DE DÉVELOPPEMENT ET L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.
DIFFUSION : CABI PUBLISHING – WALLINGFORD – OXON OX10 8DE – UNITED KINGDOM

GLOBAL DESERTIFICATION : DO HUMANS CAUSE DESERTS?



REYNOLDS, J.F. ; STAFFORD SMITH, D.M.
 DAHLEM UNIVERSITY PRESS, BERLIN, 2002, 437 P.

COLL. : DAHLEM WORKSHOP REPORT, N°88

RÉF. COTA : 123-REY-G

CET OUVRAGE EST UN RAPPORT DE L'ATELIER "EVOLUTION INTÉGRÉE DES DIMENSIONS ÉCOLOGIQUES, MÉTÉOROLOGIQUES ET HUMAINES DE LA DÉSERIFICATION MONDIALE", ORGANISÉ EN 2001. CET ATELIER AVAIT POUR BUT D'IDENTIFIER UNE MANIÈRE D'ANALYSER ET D'ÉVALUER LA DÉSERIFICATION. **DIFFUSION : DAHLEM UNIVERSITY PRESS – THIELALLEE 50 – 14195 BERLIN – ALLEMAGNE**

BARRER LA ROUTE À LA NOURRITURE

RÉAL. GAËL QUITTÉ, MARC QUITTÉ, ROBERT CASSAN ET JEAN-PIERRE JACOB

VIDÉOLIEN, BRISSAC, FRANCE, 2005

RÉF. COTA : 402-QUI-B
 CE DVD DE 33 MINUTES EST UNE ÉTUDE DE CAS SUR LA RÉOLUTION D'UN CONFLIT FONCIER EN PAYS WINYE, AU CENTRE OUEST DU BURKINA FASO.

DIFFUSION : VIDÉOLIEN – FONTENILLES – 34190 BRISSAC – FRANCE

SITE : www.videolien.com

formations / événements

[FORMATIONS]

INGÉNIERIE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL. FORMATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE LES ACTEURS CONFRONTÉS AUX NOUVEAUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT

DES MODULES AUTOUR DE TROIS AXES :

- CAPITALISATION
- DÉFINITION DE STRATÉGIES ET DE POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT
- CONCEPTION, CONDUITE, ACCOMPAGNEMENT ET ÉVALUATION D' ACTIONS ET DE DISPOSITIFS

INFORMATIONS : CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES POUR LE DÉVELOPPEMENT (CIEDEL), 30 RUE SAINTE HÉLÈNE 69002 LYON (FRANCE), TÉL : +33 (0)4 72 77 87 50, FAX : +33 (0)4 72 41 99 88, CIEDEL@UNIV-CATHO-LYON.FR, SITE WEB : WWW.CIEDEL.ORG

COMMUNITY DEVELOPMENT RESSOURCE ASSOCIATION COURSES FOR 2005

- 22-28 AUGUST 2005 : FOUNDATIONS IN DEVELOPMENTAL PRACTICE
 - 19- 23 SEPTEMBER 2005 : DEVELOPMENT SUPERVISION
 FURTHER DETAILS : CDRA, TEL : 027 21 462 3902, FAX : 027 21 462 3918
 EMAIL : info@cdra.org.za

2005/2006

INGÉNIERIE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

FORMATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE POUR LES ACTEURS CONFRONTÉS AUX NOUVEAUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT.

RENSEIGNEMENTS : CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL (CIEDEL), 30, RUE SAINTE HÉLÈNE, 69 002 LYON, TEL : 04 72 77 87 50,
 COURRIEL : ciedel@univ-catholyon.fr,
 SITE WEB : www.ciedel.org

INTRAC TRAINING

13TH-15TH JULY 2005, LONDON (UK) : THINKING STRATEGICALLY
 5TH-9TH SEPTEMBER 2005, OXFORD (UK) : CIVIL SOCIETY STRENGTHENING
 INFORMATION : AGNES DAIZI, TRAINING AND LOGISTIC ADMINISTRATOR, TRAINING@INTRAC.ORG; PHONE : +44 (0) 1865 263040 ; WEB SITE : www.intrac.org

MASTER OF SCIENCE IN FORCED MIGRATION

A NINE MONTH POSTGRADUATE DEGREE COURSE AIMED AT DEVELOPING AN UNDERSTANDING OF THE COMPLEX AND VARIED NATURE OF FORCED MIGRATION AND ITS CENTRALITY TO GLOBAL PROCESSES OF POLITICAL,

SOCIAL AND ECONOMIC CHANGE, AS WELL AS THE NEEDS OF FORCED MIGRANTS THEMSELVES.

INFORMATION : MSC COORDINATOR, REFUGEE STUDIES CENTRE, QUEEN ELIZABETH HOUSE, 21 ST GILES ; OXFORD, OX1 3LA, UNITED KINGDOM, PHONE : +44 (0) 1865 270272, FAX : 1865 270721, EMAIL : RSCMST@QEH.OX.AC.UK, WEB SITE : www.rsc.ox.ac.uk.

DU 27 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE 2005 EDUQUER AU DÉVELOPPEMENT, L'AUTRE FAÇON DE COOPÉRER

FORMATION POUR ANIMATEURS EN ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT. INSCRIPTIONS

DEMANDER LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU SIÈGE D'ITECO (OU SUR LE SITE : WWW.ITECO.BE) À COMPLÉTER ET RENVOYER PAR COURRIER, FAX OU COURRIEL. LE NOMBRE DE PARTICIPANTS ÉTANT LIMITÉ À 20 PERSONNES, L' INSCRIPTION VOUS SERA CONFIRMÉE PAR LES FORMATEURS.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À ITECO, RUE RENKIN 2 À 1030 BRUXELLES, TÉL. : 02/243.70.30
 FAX. : 02/245.39.29, COURRIEL : adeliemi-guel@iteco.be, www.iteco.be

formations / événements

**DU 20 SEPTEMBRE AU 17 DÉCEMBRE 2005
UNIVERSITÉ DES SCIENCES
AGRONOMIQUES DE GEMBOUX
(BELGIQUE)**

FORMATION DE PARTENAIRES À LA GESTION DU CYCLE DE PROJETS DE GÉNIE SANITAIRE ET DE GESTION DES DÉCHETS EN MILIEU URBAIN.

CE STAGE EST À L'INTENTION EXCLUSIVE DES RESSORTISSANTS DU PAYS DU SUD. INFORMATIONS : SOPHIE PASCAL, ONG AIDE AU DÉVELOPPEMENT, 2 PASSAGE DES DÉPORTÉS, 5030 GEMBOUX, BELGIQUE, TÉL : +32 81 62 25 74, FAX : +32 81 60 00 22, SITE WEB : www.ong-adg.be

**SESSIONS ORGANISÉES PAR LE CREPA
- DU 19 AU 30 SEPTEMBRE 2005 À LOMÉ
(TOGO)**

GESTION DES DÉCHETS SOLIDES MÉNAGERS ET PLASTIQUES EN MILIEU URBAIN : QUELLES ALTERNATIVES POUR LES MUNICIPALITÉS ?

**- DU 10 AU 21 OCTOBRE 2005 A
OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)**

PLANIFICATION, SUIVI ET ÉVALUATION PARTICIPATIFS POUR UNE VIABILITÉ DES PROGRAMMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, D'HYGIÈNE ET D'ASSAINISSEMENT

**- DU 7 AU 18 NOVEMBRE 2005 À NIAMEY
(NIGER)**

PÉRENNISATION DES PROJETS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT PAR LE SARAR/PHAST

INFORMATIONS : CREPA SIÈGE, 03 B.P. 7112 OUAGADOUGOU 03, BURKINA FASO, TÉL. 00 226 50 36 62 10/11 – FAX 00 226 50 36 62 08 E-MAIL : CREPA@FASO-NET.BF, CREPA NIGER BP 2149 NIAMEY TÉL.00227 96 10 33
E-MAIL: crepaniger@yahoo.fr,
SITE WEB : www.oieau.fr/crepa

**DU 19 OCTOBRE AU 6 DÉCEMBRE 2005
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN-
LA-NEUVE (BELGIQUE)**

CONCEVOIR ET PILOTER DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT : OUTILS ET MÉTHODES POUR LA COLLECTE ET L'ANALYSE DE DONNÉES

LA FORMATION VISE À APPORTER DES MÉTHODES ET DES TECHNIQUES POUR MIEUX IDENTIFIER LES PROJETS ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT, LES PILOTER ET EN ÉVALUER L'IMPACT. UNE ATTENTION PARTICULIÈRE EST PORTÉE DE MANIÈRE TRANSVERSALE SUR LES INDICATEURS : IMPORTANCE, INTÉRÊT, PRINCIPES À RESPECTER, IDENTIFICATION ET INTERPRÉTATION.

RENSEIGNEMENTS : PATRICIA VANDAMME, AIDEP ASBL, 1, PLACE MONTESQUIEU, BTE 17, B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE, TÉL : 32-10-47 45 42
TÉLÉCOPIE : 32-10-47 29 52
E-MAIL : aidep@sped.ucl.ac.be

[EVÉNEMENTS]

19-23 SEPTEMBER 2005, AGRA (INDIA)

ENVIRONMENTAL EDUCATION FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT 30 YEARS AFTER TBILISI

I TWILL BE 30 YEARS IN THE YEARS 2007, WHEN THE CHARTER ON THE ENVIRONMENTAL EDUCATION WAS ADOPTED BY THE UNESCO'S SPONSORED INTERGOVERNMENTAL CONFERENCE AT TBILISI. THE CONFERENCE AIMS TO DEVELOP AGENDA FOR THE CONFERENCE ON ENVIRONMENTAL EDUCATION PROPOSED IN THE YEAR 2007.

INFORMATION : INDIAN ENVIRONMENTAL SOCIETY, U-112, VIDHATA HOUSE, VIKAS MARG, SHAKARPUR, DELHI – 110 092, TEL : 91 11 2245 0749, 2204 6823(24), FAX : 91 11 2252 3311, EMAIL : iesnro@vsnl.com, WEBSITE : www.iesglobal.org

LES 17 ET 18 SEPTEMBRE 2005

DEUXIÈMES RENCONTRES DE L'ÉDUCATION CITOYENNE ENFA DE TOULOUSE.

COMMENT L'ÉDUCATION CITOYENNE PARTICIPE À UN MOUVEMENT SOCIAL DU LOCAL AU MONDIAL (QUELLE EST LA PORTÉE GLOBALE DES ACTIONS LOCALES) ? QUELS OBSTACLES, QUELLES RÉSISTANCES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES, LIMITENT LES DÉMARCHES PORTEUSES D'ÉDUCATION CITOYENNE, QUEL DEGRÉ DE FATALITÉ ? QUEL AVENIR, QUELLE AUTRE FAÇON DE TRAVAILLER POUR LES MOUVEMENTS ET LES ACTIONS CONTRIBUANT À L'ÉDUCATION CITOYENNE ?

RENSEIGNEMENTS : KÈMI FAKAMBI - 06 67 05 58 95 - kemi@recit.net

on nous informe

VIENT DE SORTIR DE PRESSE UN NOUVEAU NUMÉRO DE LA COLLECTION "ALTERNATIVES SUD". MOUVEMENTS ET POUVOIRS DE GAUCHE EN AMÉRIQUE LATINE. POINTS DE VUE LATINO-AMÉRICAINS, EDITIONS SYLLEPSE - CENTRE TRICONTINENTAL, VOL. XII (2005), N° 2 - 221 PAGES.



Aujourd'hui, mouvements populaires, expériences citoyennes alternatives et partis de gauche ont le vent en poupe, dans des proportions et selon des modalités certes très différentes d'un pays à l'autre. Quelles sont leurs véritables capacités d'incidence sur le modèle de développement dominant ? Quelles alternatives proposent-ils aux recettes néolibérales, dont les conséquences en matière d'inégalités et d'injustices sociales touchent au désastre dans toute l'Amérique latine ? Au-delà des programmes, la réponse réside aussi dans l'identité des acteurs mobilisés, dans leurs formes d'organisation et dans le type d'articulation à l'œuvre entre "gauche social" et "gauche politique". Mouvements indigènes "en marche", gouvernements "populaires" ou "populistes", forums

sociaux et "espaces de convergence", coalitions politiques "plurielles", municipalités" autonomes"... , la diversité des acteurs et des situations ajoute à la complexité des défis.

Prix au numéro (port compris): 13 EUR - 22 CHF - 17 USD - 25 CAD
Abonnement un an (4 n°) : 50 EUR - 80 CHF - 65 USD - 90 CAD

INFORMATIONS : www.cetri.be

**L'ÉQUIPE RADIO FOR
PEACEBUILDING AFRICA A LE
PLAISIR D'ANNONCER LA MISE EN
LIGNE DES VERSIONS FRANÇAISES
ET SWAHILIE DE SON SITE
WWW.RADIOPEACEAFRICA.ORG**

Le projet vise à développer des techniques de construction de la paix adaptées aux réalités africaines et à encour-

on nous informe

ager la production de contenu intégrant ces techniques. L'objectif général est de développer le média radio comme vecteur de transformation des conflits en Afrique subsaharienne.

Le site contient notamment un rapport d'enquête réalisé en 2004 sur l'attitude des professionnels de la radio africains à l'égard de la construction de la paix.
INFORMATIONS : YANNICK DE MOL, RESPONSABLE DE PROJET, SEARCH FOR COMMON GROUND, RUE BELLIARD 205, BOX 13, TEL : +32 (0)2 234 36 74, radiopeaceafrica@sfcg.be

"CAFÉ-BUSSINESS" OU CAFÉ ÉQUITABLE ?, NOUVELLE ÉDITION DE DÉFIS SUD (N° 66)



La crise du café n'est-elle qu'un mauvais souvenir ? Comment surmonter les conséquences sociales de cette crise ? Le café doit-il être éthique ou équitable ? Faut-il mettre l'accent sur la qualité du café ? les producteurs(trices) doivent-ils abandonner le café et passer à autre chose ?

Ce dossier est publié en appui à la campagne "ça passe par moi" lancée par SOS FAIM et cinq autres ONG autour du commerce équitable et solidaire (www.capasseparmoi.be/cafe)
CETTE ÉDITION DE DÉFIS SUD EST DISPONIBLE AU PRIX DE 4€ EN S'ADRESSANT À DÉFIS SUD, RUE AUX LAINES, 4, 1000 BRUXELLES, BELGIQUE, FAX : 02 211 22 38, d.sud@sosfaim.be

INITIATIVE MALI (<http://initiatives.net.ml>)

Un site dédié à la mise en valeur et la promotion des initiatives locales de développement du Mali.

L'actualité du site "Initiatives Mali" est dominée par notre implication dans la dynamique des concertations paysannes destinées à préparer le mémorandum paysan sur la future loi d'orientation agricole du Mali. Cette intervention participe à la transparence du processus des concertations paysannes par la publication d'éléments utiles (introduction au débat et discours

du président du Mali, documents méthodologiques et de travail des concertations, contributions au débat, propositions paysannes issues des concertations, synthèses ...) aux acteurs des concertations, à leurs partenaires, aux Maliens de l'extérieur, ainsi qu'à toute personne ou organisation sensible aux enjeux du développement de l'agriculture au Mali. Voir ci-après la présentation de notre dossier spécial "concertations paysannes pour la Loi d'Orientation Agricole du Mali".

RENSEIGNEMENTS : AXE FORMATION, KOROFINA-SUD, RUE 96, PORTE 561, BAMAKO, MALI, BP 9081.
TÉL : (223) 224-98-22,
COURRIEL : initiatives@initiatives.net.ml,
<http://initiatives.net.ml>, <http://penserpouragir.org>

VIENT DE PARAÎTRE :
TRÉSORS CACHÉS. REGARDS SUD-NORD SUR LA RICHESSE ET LA PAUVRETÉ. MICHEL LUNTUMBUE, ÉDITIONS QUINO, BRUXELLES 2004, DÉPÔT LÉGAL D/2003/9537/1, ISBN : 2-9600346-3-5.



(Prix Jeunesse-éducation permanente de la Communauté française 2005)
Une anthropologie de la curiosité... À rebours des regards habituels sur les sociétés dites en développement, "Trésors cachés" est une invitation à redécouvrir la diversité des récits et histoires du monde, et leur richesse. Les sociétés du Sud, souvent qualifiées de pauvres, sont aussi des gisements d'innovations sociales et culturelles, porteuses de réponses possibles à certains défis sociaux, économiques et politiques contemporains. Quiconque rencontre la beauté et ne la regarde pas sera bientôt pauvre, nous dit le proverbe Yorouba. "Trésors cachés" se réclame d'une "anthropologie de la curiosité", c'est-à-dire d'une démarche visant la "décolonisation des imaginaires", le dépassement d'une vision eurocentriste de l'histoire et, l'ouverture aux apports d'autres sociétés de la planète.
L'ouvrage décline cinq parties qui alternent récits courts, témoignages, contes, adages et textes analytiques.
Une trentaine de photographies prises

lors de séjours dans des pays du Sud agrémentent le propos.

OUVRAGE EN VENTE CHEZ QUINO ET SUR COMMANDE AU 02 537 56 04 OU À INFO@QUINO.BE, PRIX PUBLIC : 12€ / 10€ MEMBRES DE QUINO.

Agronomes et Vétérinaires sans frontières sur le WEB (www.avsf.org)
Le 26 février 2005, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture de Paris où l'association était présente, Agronomes et Vétérinaires sans frontières a lancé son nouveau site internet
A noter : une présentation détaillée des instances associatives et des actions au Nord et au Sud, la possibilité de télécharger les textes de références de l'association et de s'abonner à sa revue trimestrielle Habbanae.

Par ailleurs, sur le site d'Agronomes et Vétérinaires sans frontières, il vous est maintenant possible de faire un don en ligne par paiement sécurisé ainsi que de réaliser des achats solidaires dans sa boutique. Enfin, le site sera prochainement accessible aux internautes mal-voyants dans sa version texte et bientôt traduit en espagnol et en anglais.

VIENT DE PARAÎTRE
LES TSUNAMI DE LA DETTE, DE DAMIEN MILLET ET ERIC TOUSSAINT, ÉDITIONS CADTM & SYLLEPSE, 2005. 192 PAGES, ISBN CADTM : 2-9600254-9-0, ISBN SYLLEPSE : 2-84950-055-0.



Cet ouvrage reprend le fil des récents événements dramatiques, et présente ensuite le cadre général des politiques imposées par les créanciers aux pays endettés, en prenant des exemples principalement dans la région et en insistant sur leur lien avec les catastrophes naturelles. Enfin, dans les trois derniers chapitres sont analysés et mis en perspective historique trois des principaux pays touchés par le tsunami : l'Indonésie, l'Inde et le Sri Lanka. Le livre comprend également des cartes

géographiques, un glossaire et des fiches par pays qui facilitent la compréhension.

Prix : 9 euros (frais de port compris)
VOUS POUVEZ LE COMMANDER AUPRÈS DU CADTM FRANCE (FRANCE@CADTM.ORG), EN ENVOYANT VOTRE CHÈQUE À L'ADRESSE CADTM FRANCE, 17 RUE DE LA BATE, 45150 JARGEAU, FRANCE ; OU BIEN EN VOUS RENDANT SUR LA PAGE CORRESPONDANTE DU SITE INTERNET DU CADTM (www.cadtm.org/texte.php?id_article=1280)

VIENT DE PARAÎTRE : LES ACTEURS DES ONG, L'ENGAGEMENT POUR L'AUTRE LOINTAIN, GREGOR STANGHERLIN, LES EDITIONS L'HARMATTAN, COLLECTION "LOGIQUES POLITIQUES".

L'objectif de cette étude est de cerner la diversité et la complexité du militantisme des acteurs des Organisations Non Gouvernementales de coopération

au Développement (ONGD). Qu'est-ce qui permet de comprendre que des individus s'engagent comme bénévoles, coopérants ou employés dans une ONG? Une analyse percutante des différents moments de la carrière de ces acteurs nous permet de mieux comprendre les ressorts de leur adhésion, de leur désengagement.
ISBN : 2-7475-8480-1 O MAI 2005 O 248 PAGES
PRIX ÉDITEUR : 22,5 € / 148 FF

VIENT DE PARAÎTRE : AFRIQUE CENTRALE : CADRES JURIDIQUES ET PRATIQUES DU PLURALISME RADIOPHONIQUE, ED. INSTITUT PANOS PARIS.

Quels sont les conditions législatives et réglementaires d'exploitation des stations de radiodiffusion privées et publiques ? Comment les fréquences d'émission sont-elles attribuées, pour quelle durée, à quels coûts, par qui et à

quelles conditions ? Les instances de régulation ont-elles veillé à adopter des réglementations adaptées à la spécificité des radios commerciales, associatives, confessionnelles, communautaires ?

RENSEIGNEMENTS ET COMMANDES : DOMITILLE SAUNIER-DUPLAT, COORDINATRICE AFRIQUE CENTRALE (domitilled@panosparis.org) OU SÉVERINE LE RIDANT, CHARGÉE DE COMMUNICATION (communication@panosparis.org), TÉL : +33 (0)1 40 41 05 50.

offres d'emploi

RCN JUSTICE & DÉMOCRATIE ENGAGE UNE RESPONSABLE DE PROJET APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE AU BURUNDI

Profil recherché : droits Humains et approche anthropologique de leurs applications ; expérience et/ou pratique de sensibilisation aux droits humains, du renforcement des capacités des associations locales, de production culturelle (théâtre, programmes radio et télévisé) ; cohérence et créativité dans la mise en œuvre du programme de formation et sensibilisation aux droits humains ; expérience de terrain en ong humanitaire et/ou de coopération au développement (en Afrique et plus précisément dans la région des grands lacs est un atout) ; grande capacité d'organisation, et aisance rédactionnelle ; intégrité ; aisance dans les relations humaines, capacité à travailler et vivre en équipe ; respect des populations locales ; curiosité et ouverture d'esprit à l'égard de la culture du pays ; enthousiasme et adhésion aux principes de l'ONG.

Tâches : Le/La responsable de projet assure l'exécution des actions, le suivi et l'évaluation interne des activités d'appui à la société civile. Il/elle participe activement au développement du programme en proposant des actions et approches dans le respect des objectifs, du mandat et des valeurs de RCN ; Il/Elle travaille en constante collaboration et assure le suivi budgétaire des actions ; Il/Elle supervise et organise : la production d'émissions radiophoniques et série télévisée, en collaboration avec les partenaires et journalistes consultants ; l'appui en documentation des associations locales (textes de loi, doctrine, ouvrages et revues scientifiques, etc.) et à la conception d'outil de vulgarisation du droit ; des formations à l'intention des associations de défense de droits humains d'un point de vue pédagogique et pratique ; la diffusion et l'organisation pratique de spectacles en bonne collaboration entre tous les acteurs impliqués (metteur en scène, assistants de programmes, acteurs et partenaires de la société

civile) et le processus de pérennisation des spectacles.

Le/la responsable de projet Société Civile est basé(e) à Bujumbura. Engagement et départ mi-juillet 2005, contrat 2 ans.

POUR PLUS D'INFORMATION VEUILLEZ CONTACTER MADAME JANOUK BÉLANGER, RESPONSABLE DE PROGRAMME À BRUXELLES
[AU 02.347 02 70 OU rcnbxl.rp3@tiscalib.be](mailto:rcnbxl.rp3@tiscalib.be)